

# COULMIERS



N°  
**16**

*en lignes...*

BULLETIN MUNICIPAL - JANVIER 2013



*Nos Meilleurs Vœux  
pour 2013*



ASSISTANCE  
DEPANNAGE ENTRETIEN  
CHAUDIERE RAMONAGE  
PLOMBERIE CHAUFFAGE

**A.D.E.C.R**

47 rue de la vallée  
45130 COULMIERS

MR BINAME JULIEN  
TEL. : 06.45.52.75.60

**A**larne  
**I**nstallation  
**M**aintenance  
**E**lectricité  
**TECHNICS**

Pascal Pardessus  
45130 BACCON  
Tél/Fax : 02 38 80 78 83  
Mobile : 06 18 30 51 63  
pascal.pardessus@orange.fr

Alarme  
Vidéo  
Automatisme  
Assistance  
Incendie  
Télésurveillance  
Électricité



**POMPES FUNEBRES / MARBRERIE GIRARD**  
*Chambre funéraire*

Organisations complètes d'obsèques

Monuments, Gravures,

Motifs personnalisés



3, rue du Général De Gaulle - 45130 MEUNG SUR LOIRE - Fax : 02 38 44 29 85  
**Tél : 02 38 44 44 16**  
girard.et.fils@wanadoo.fr



**02 37 99 35 66**

6 bis rue du Soleil  
Levant - GAUBERT  
28140 GUILLOVILLE  
cedric.poullain@hotmail.fr

**Dépannage - Installation - Maintenance**  
Chauffage - Chaudière bois, fioul, gaz - Plomberie  
Plancher Chauffant - Sanitaire - Pompe à chaleur  
Ventilation - Aspiration centralisée

**PLATRIER PLAQUISTE**

**SICOGYPSE**

Mr Christophe SICOT  
6 route de Meung  
"BIZY"  
41240 OUZOUEUR-LE-MARCHE e-mail : sicogypse@orange.fr

Tèl : 02 54 82 52 66  
Fax : 02 54 80 45 77

**RINGUEDE RENE**

MÉCANIQUE  
AUTOMOBILE



MACHINES  
AGRICOLE  
DEUTZ  
FAHR



CITROËN

**RÉPARATION TOUTES MARQUES**

28, RUE DU PETIT CHASSEUR  
45130 EPIEDS-EN-BEAUCE  
☎ 02 38 74 20 08 - Fax : 02 38 74 27 40

Ma Top Liner - Stan Liner Deutz Fahr - Husqva - Kubota - Scania-Hovind - Bobcat - Yanmar

**ENTREPRISE DE BÂTIMENTS**

**S.N.C. BAUNÉ & Cie**  
au capital de 2286,73 €  
Terrassement  
Neuf - Restauration  
Couverture  
Carrelage - Isolation  
227 rue de Frévent  
45130 COULMIERS  
☎ 02 38 80 74 29

N° SIRET : 086 380 813 00039 - R.C. Orléans 63 B 81 - R.M. 1100 64 56 - FR 64 086 380 813

**Ets JEAN CHESNEAU**  
45130 EPIEDS EN BEAUCE



JOHN DEERE

Matériels Agricoles

Motoculture de Plaisance

Tel : 02.38.74.28.38 - Fax : 02.38.74.28.07

**COUVERTURE-ZINGUERIE**

Rénovation et neuf



**SARL Jérôme Guérin**

550 rue de la Vallée  
45130 COULMIERS  
**Tél. 02 38 74 65 17**  
guerin.couverture@orange.fr



## Le Mot du Maire

3



# Sommaire

P.4

Informations  
à retenir

P.5

Vie pratique

P. 6 à 11

Informations  
communales

P. 12 à 16

Informations diverses

P. 17 à 20

Coulmiers en lignes

P. 21 à 27

Vie associative

P.27

Etat Civil

P.28

Tarif location salle  
Agenda 2013

2012 fut tristement marquée par le décès brutal, fin janvier, de notre collègue et ami Joseph Barbarisi. Nous lui rendons hommage ; élu conseiller municipal en 2001 tout en assumant une activité professionnelle intense auprès d'établissements spécialisés et de l'association « MYOPATH et moi » dont l'objectif est d'aider par l'achat de matériels les personnes atteintes de myopathie. Il siégeait dans plusieurs commissions au sein du conseil, participait notamment à la réalisation de notre bulletin d'information. Homme engagé, sur lequel on pouvait compter, le souvenir de sa personnalité enjouée, réfléchie et constructive reste gravé en nos mémoires. Nous avons une pensée émue envers son épouse, ses enfants et petits-enfants qu'il adorait.

La publication du bulletin municipal tel un carnet de bord permet de mettre à jour des informations administratives mais aussi de vous tenir informés des points forts de la vie communale. Au fil des pages, vous trouverez l'essentiel de nos réalisations tant municipales qu'associatives.

Il est à souligner qu'avec l'intégration de Charsonville et Epieds en Beauce à la communauté de communes de la Beauce oratorienne (CCBO) du Loir et Cher à compter du 1er janvier 2013, les communes de Coulmiers et Rozières en Beauce ont décidé de quitter le SIVOM de la zone d'activités des Chantaupiaux. Un autre dossier retiendra particulièrement notre vigilance, la modification du regroupement scolaire. Prenant en compte les structures existantes nous veillerons à ce que la réorganisation réponde aux attentes des enseignants et des parents dans l'intérêt de leurs enfants.

Notre bilan demeure positif respectant une gestion rigoureuse du bien collectif dans un contexte économique difficile. Nous restons prudents dans nos investissements avec comme préoccupation essentielle une politique de présence à l'écoute de tous. Notre but étant d'améliorer la qualité de vie de chacun, cependant nos actions sont dépendantes des dotations, subventions et attributions d'aides parlementaires.

Une profonde reconnaissance est exprimée à tous ces acteurs dévoués qui animent notre village avec ardeur : élus, personnel communal et membres des associations. Les activités associatives sont nombreuses et leur initiative mérite la participation de tous. Ce sont des moments importants de convivialité dont les souvenirs nous sont toujours agréables. Le calendrier des manifestations est inséré dans ce bulletin tandis que des communications sont régulièrement affichées et mises en ligne sur notre site communal ([www.mairiecoulmiers.fr](http://www.mairiecoulmiers.fr)).

Nous remercions vivement les entreprises qui ont accepté de répondre favorablement à notre demande d'insertion publicitaire.

En espérant que les informations publiées dans ce recueil vous seront utiles, je formule au nom de toute l'équipe municipale, les vœux les plus chaleureux de bonne et heureuse année 2013 ; qu'elle soit pleine de promesses, d'espérance pour chacun de vous.

Le Maire, Elisabeth Manchec

SIÈGE SOCIAL :  
Mairie de Coulmiers

PUBLICATION, RÉDACTION :  
Mme Le Maire de Coulmiers  
et la Commission des Relations  
Extérieures

CONCEPTION ET RÉALISATION :  
ART FREELY

PHOTOS :  
Photothèque de la Mairie

IMPRIMÉ en France

DÉPÔT LÉGAL :  
1<sup>er</sup> trimestre 2013



# Informations à retenir

## MAIRIE

### Mairie secrétariat

1 rue du 9 novembre – 45130 COULMIERS  
Tél. 02 38 74 22 08  
Fax. 09 70 32 13 09

**Courriel :** mairie.coulmiers@wanadoo.fr

**Site internet :** www.mairiecoulmiers.fr

### Horaires d'ouverture du secrétariat :

Lundi et vendredi : de 16h45 à 18h45  
Mercredi et samedi : de 10h00 à 12h00

### Permanences :

- **Le MAIRE :** Mme Elisabeth MANCHEC sur rendez-vous au 02 38 74 22 08
- **1<sup>er</sup> Adjoint** M. Bruno GUERIN :  
Tél. 02 38 74 26 48  
Lundi de 18h à 18h45
- **2<sup>e</sup> Adjoint** Mme Annick CALLU :  
Tél. 02 38 74 25 32  
Mercredi de 11h00 à 12h00
- **3<sup>e</sup> Adjoint** M. Pierre BROSSE :  
Tél. 02 38 74 23 57  
Vendredi de 18h00 à 18h45

## LOCATION SALLE DES FETES

**S'adresser au Secrétariat de Mairie :**  
Tél. 02 38 74 22 08

## CCAS

**Responsable :** 2<sup>e</sup> Adjoint  
Mme Annick CALLU - Tél. 02 38 74 25 32

## SECURITE

**Garde champêtre :** M. Laurent GAUTHIER  
Tél. 06 87 47 82 83

## CCVM Communauté de Communes du Val des Mauves

32 rue du Général de GAULLE 45130  
MEUNG-SUR-LOIRE - Tel : 02 38 46 94 94

## SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE HUISSEAU / GEMIGNY

Siège du Syndicat à la Mairie de GEMIGNY

- **Président :** M. TERRASSON
- **Vice Président :** M. Jean ROUXEL
- **Fontainier :** M. PUFFERRA

Tél. 02 38 75 51 09  
Portable : 06 10 09 82 47

Permanence le jeudi de 13h30 à 16h30.  
A votre disposition pour vous fournir les formulaires de demande de branchement, résiliation d'abonnement, déplacement de compteur, relevé de compteur avant départ.

## MEDECINS

- **Docteur GARCON**  
3 Rue François Gaumet - Epieds-en-Beauce  
Tél. 02 38 74 21 80
- **Docteur GUERN**  
629 rue de Patay - Huisseau-sur-Mauves  
Tél. 02 38 80 73 52

## PHARMACIES

- **AUVRAY** à Epieds-en-Beauce  
Tél. 02 38 74 60 57
- **Pharmacie des Mauves**  
à Huisseau-sur-Mauves  
Tél. 02 38 80 74 08

## INFIRMIERE

• Mme Stéphanie LE MOIGN  
29 rue du Petit Chasseur  
Epieds-en-Beauce - Tél. 02 38 74 27 43

## AIDE A LA PERSONNE

• **BEAUCE-VAL SERVICE**  
Association Beauce Val Service  
4, rue du Dr. Pierre Legris - 45130 Patay  
Tél. 02 38 74 62 25

• **FAMILLES RURALES**  
Contacter la Fédération  
50, Rue de Curembourg  
45404 Fleury-Les-Aubrais  
Tél. 02 38 65 48 77

• **A.D.M.R.**  
3, Place St. Privat - 45310 Epieds-en-Beauce  
Tel. 02 38 75 77 18 - Fax. 02 38 75 77 18

## CLIC ENTRAIDE UNION

• (Centre local d'information et de coordination)  
Tel. 02 38 74 62 40

## ECOLES

• **PRIMAIRE :**  
1 Rue du 9 Novembre - Coulmiers  
Tél. 02 38 74 28 81

**Directrice :** Mme Sandrine GUERRY

• **MATERNELLE :**  
25 Rue du Petit Chasseur  
Epieds-en-Beauce - Tél. 02 38 74 22 90  
**Directrice :** Mme Valérie MÉRIC

• **S.I.I.S. :**  
**Syndicat Intercommunal d'Intérêt Scolaire**  
Regroupe les communes de :  
Charsonville, Coulmiers, Epieds-en-Beauce,  
Rozières-en-Beauce.  
**Président :** M. Christian GAUCHARD  
Tél. 02 38 74 20 09  
**Vice Présidente :** Mme Elisabeth MANCHEC  
Tél. 02 38 74 22 08

## CENTRE CULTUREL MULTIMEDIA

98 rue du 9 Novembre Coulmiers  
Tél. 02 38 74 65 24

- **Point Cyber :**  
Permanence : Lundi de 18h à 19h
- **Point Lecture :**  
Permanence : Vendredi 17h30 à 19h

## BIBLIOTHEQUE INTERCOMMUNALE

**Epieds-en-Beauce**  
Tél. 02 38 74 63 20  
**Ouvertures au public :**  
Mercredi : 10h à 12h et 17h à 19h  
Jeudi et vendredi : 16h30 à 18h30  
Samedi : 10h à 12h

## PERCEPTION TRESOR PUBLIC

10 Grande Rue – 45310 PATAY  
**Horaires d'ouverture :** du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h30 et de 12h30 à 16h  
Fermé le vendredi après-midi  
Tél. 02 38 80 81 45

## PISCINES

**Piscine OUZOUEUR-LE-MARCHE**  
Adresse : Rue Lieutenant Bau  
41240 Ouzouer-le-Marché  
Tél : 08 99 10 28 41 ou 02 54 82 41 37  
**Piscine MEUNG-SUR-LOIRE**  
Adresse : Chemin Grèves  
45130 Meung-sur-Loire - Tél : 08 99 96 41 19

## TAXI et AMBULANCE

**Taxis de La Croix :** 1, Ourcis  
45130 CHARSONVILLE  
Tél. 06 19 88 20 40

## PRESBYTERE

Curé du regroupement résidant à GIDY  
Père Michel BARRAULT  
Secrétariat à PATAY - Tél. 02 38 80 81 33

## AGENCE POSTALE

- **Epieds-en-Beauce**, ouverture :  
du lundi au vendredi de 10h00 à 11h30  
et de 15h00 à 16h30, levée du courrier  
15h30, le samedi de 9h30 à 12h00, levée  
du courrier 12h00
- **COULMIERS :** levée du courrier boîte aux  
lettres devant la Mairie de COULMIERS  
tous les jours à 9h00

## LIGNE AUTOCARS

Tél. 02 38 61 90 00  
En direction d'Orléans : service tous les  
jours (sauf dimanche et fêtes)  
Horaires en Mairie et sur le site :  
www.ulys-loiret.com

## ORDURES MENAGERES

SMIRTOM de Beaugency  
Tél. 02 38 44 59 35 – Fax 02 38 46 48 22

- **Ramassage des bacs gris :**  
le mardi matin
- **Ramassage des bacs jaunes :**  
le jeudi semaines impaires à partir de 8h00  
(sortir les bacs la veille)

## CONTAINERS TRI SELECTIFS

Journaux cartons et verres placés  
rue des Mobiles,  
près du bâtiment communal

**Horaires d'autorisation de dépôts :**  
Lundi au vendredi : 8h30/12h30 et  
14h30/19h30  
Samedi : 9h00/12h00 et 15h00/19h00  
Dimanches et jours fériés : 10h00/12h00

## DECHETTERIE

Epieds-en-Beauce  
**Horaire d'ouverture :**  
lundi et samedi 9h00/12h15 et 14h/17h

## REFUGE ANIMAUX à CHILLEURS-AUX-BOIS

Animaux perdus ou trouvés  
Tél. 02 38 39 86 75



## ACTIVITES PROFESSIONNELLES

<b>BAR / EPICERIE / DEPOT PAIN / PRESSE</b> Pizzas à emporter les jeudis, les vendredis et les samedis	M. Franck TOURNOIS	Tél. 02 38 74 13 80
<b>COIFFURE A DOMICILE</b>	Mme Pascale GERVAIS	Tél. 02 38 74 26 81
<b>COUVERTURE</b>	SARL Jérôme GUERIN	Tél. 02 38 74 65 17
<b>DEPÔT DE GAZ</b>	M. Guy BONNEVILLE	Tél. 02 38 74 25 28
<b>ELECTRICITE GENERALE</b>	M. Régis LAIGNEAU	Tél. 02 38 74 14 07
<b>ENTREPRISE DE BATIMENTS</b>	M. Dany BAUNE	Tél. 02 38 80 74 29
<b>MIELLERIE</b>	M. Denis PIOGER	Tél. 02 38 74 27 38
<b>PENSION CHIENS CHATS</b>	Mme Anne-Marie LEBOE	Tél. 02 38 74 29 48
<b>TERRASSEMENT</b>	M. Jérôme DELACOUTE	Tél. 02 38 74 61 52
<b>PLOMBERIE CHAUFFAGE ADECR</b>	M. Julien BINAME	Tél. 06 45 52 75 60

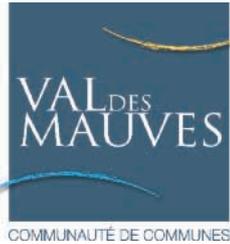
## TOURNÉES DES COMMERÇANTS AMBULANTS

<b>BOISSONS</b> M. Philippe BAUNE	Mercredi après-midi 12 P. St Privat Epieds-en-Beauce	Tél. 02 38 74 20 05
<b>BOULANGER PATISSIER</b> M. Thierry VILLARD	Mardi, Jeudi, Samedi et Dimanche matin 34 rue du Parc Huisseau-sur-Mauves	Tél. 02 38 80 71 88
<b>BOUCHER</b> SARL FERRON	Vendredi Epieds-en -Beauce	Tél. 02 38 74 20 11
<b>POISSONNIER TRAITEUR</b> M. Pascal THIBAULT	Jeudi après-midi	Tél. 06 81 80 91 87

## ASSOCIATIONS & LEURS RESPONSABLES

<b>A.I.C.C. Téléthon</b>	M. Jean-Jacques GAUTHEROT	Tél. 02 38 74 25 54
<b>A.S.C.E. (Section FOOTBALL)</b>	M. Guy BONNEVILLE	Tél. 02 38 74 25 28
<b>CLIC ENTRAIDE UNION</b>	Mme Sandrine GUÉRIN	Tél. 02 38 74 62 40
<b>CLUB « NOS JEUNES ANNEES »</b>	Mme Anne-Marie SAGUEZ	Tél. 02 38 74 25 71
<b>COMITE DES FETES</b>	M. Patrick BAUDRY	Tél. 02 38 74 26 56
<b>COULMIERS THEATRE</b>	Mme Françoise BOISSAY-DUCHÉ	Tél. 02 38 74 22 33
<b>FAMILLES RURALES (Coulmiers-Rozières)</b>	Mme Virginie THAUVIN	Tél. 02 38 74 68 08
<b>F.N.A.C.A. Président local</b>	M. Hubert HUET	Tél. 02 38 74 22 39
<b>Président cantonal</b>	M. Roger DOUSSET	Tél. 02 38 80 72 88
<b>GYMNASTIQUE VOLONTAIRE</b>	Mme Évelyne CHASSINE	Tél. 02 38 74 25 37
<b>LA MARCHE COLMERIENNE</b>	M. Guy BONNEVILLE	Tél. 02 38 74 25 28
<b>MYOPATH ET MOI</b>	Mme Muria BARBARISI	Tél. 02 36 17 54 21
<b>SYNDICAT DES CHASSEURS REUNIS</b>	M. Jacky CAMUS	Tél. 02 38 74 22 27
<b>TENNIS CLUB LOISIRS COULMIERS</b>	M. Stéphane LEMAÎTRE	Tél. 02 38 74 69 01





## La Communauté de Communes du Val des Mauves (C.C.V.M.)

Créée depuis le 1er janvier 2012, elle regroupe les communes de : Baccon, Le Bardon, Chaingy, Coulmiers, Huisseau-sur-Mauves, Meung-sur-Loire, Rozières-en-Beauce, Saint-Ay.

Le siège est établi : 32 rue du Général de Gaulle 45130 Meung sur Loire - Tel. 02 38 46 94 94

La Présidente est Madame Pauline Martin, Maire de Meung-sur-Loire

Monsieur Jean-Pierre Durand, Maire de Chaingy : 1<sup>er</sup> Vice-Président

Monsieur Jean Gudin, Maire de Baccon : 2<sup>ème</sup> Vice Président

Pour chaque commune, des délégués titulaires et suppléants ont été nommés.

En ce qui concerne Coulmiers, il s'agit de : Elisabeth Manchec, Bruno Guérin et Annick Callu.

Nomination de représentants aux syndicats et au conseil d'administration de l'office de tourisme.



Création de commissions : Finances, Economie, Petite Enfance, Assainissement, Appel d'offres et groupe de travail mutualisation. L'année 2012 a été l'année de mise en place de la CCVM. Les compétences définies sont peu nombreuses et vont évoluer au fil des années.

Actuellement la Communauté de communes est compétente dans les domaines suivants : le fonctionnement du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC), les services du Relais d'assistantes Maternelles (RAM), le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS).

Les conseils communautaires sont convoqués tous les mois et se tiennent en alternance dans chaque commune.

## Urbanisme & Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)

Après enquête publique et réception du rapport du commissaire enquêteur, le conseil municipal a adopté le projet de Plan Local d'Urbanisme ainsi que le schéma de zonage d'assainissement le 26 janvier 2012. Tous les dossiers d'urbanisme continueront d'être instruits par les services de la DDT selon le règlement établi dans le PLU qui est le document de référence dans l'instruction des demandes d'autorisation à construire, déclarations préalables ou certificats d'urbanisme.

Les documents, y compris les plans, du PLU sont consultables en Mairie ainsi que sur le site internet : [www.mairiecoulmiers.fr](http://www.mairiecoulmiers.fr)

Voici quelques exemples de travaux nécessitant un permis de construire ou une déclaration préalable :

- Construire une maison
- Agrandir une maison et construire une dépendance
- Faire des travaux sur une construction existante : ravalement, création d'ouvertures
- Transformer un garage en chambre d'habitation dans une construction existante
- Construire, restaurer, remplacer une clôture
- Poser une fenêtre de toit, une lucarne, un œil-de-bœuf
- Rehausser une partie de la charpente pour mettre une fenêtre
- Installer une véranda
- Pour une piscine
- Fixer une antenne parabolique et/ou un climatiseur
- Installer une éolienne
- Installer des panneaux solaires

*Cette liste n'est pas exhaustive. N'hésitez pas à vous déplacer en Mairie pour tous renseignements complémentaires.*

**SARL VIGERY**  
Chemin de Garance - BP 37  
45130 MEUNG-SUR-LOIRE  
Tél. 02 38 45 14 43 - Fax. 02 38 45 16 71

TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS  
TERRASSEMENTS GENERAUX  
VOIRIE - ASSAINISSEMENT  
ADDUCTION D'EAU - P ET T

**ARTISANALE Paul BOUSSICAULT**  
CHARPENTE - COUVERTURE - ESCALIER  
NEUF ET RENOVATION

45, Rue du 8 Mai - 45130 CHARSONVILLE  
Tél. 02 38 74 22 00 - Fax 02 38 74 29 09



## Logements locatifs

La commune a pris en charge les travaux de viabilisation et LogemLoiret a assuré la construction des 2 logements. Un investissement communal financé partiellement par le Conseil Régional et Logem Loiret.

Une opération réussie et satisfaisante en centre bourg dont la livraison s'est effectuée au printemps.



7

## « Le Petit Coulmiers » Aujourd'hui et Demain...

Début 2011 et après mûres réflexions, une étude de faisabilité de la Chambre de Commerce et d'Industrie a permis à la Municipalité de renforcer son avis sur la concrétisation du projet. Il s'agit de l'extension et du réaménagement intérieur du bâtiment communal destiné à l'unique commerce multi-services de notre commune.

Ce programme a pour objectif de pérenniser et renforcer l'activité commerciale et son attractivité dans notre commune rurale de 560 habitants afin que l'exploitant puisse développer son commerce pour qu'il soit durable et viable.

Une qualité de service auprès de la population qu'il est indispensable de conserver et de soutenir : épicerie-primeur avec possibilité de livraison à domicile, dépôt de pain, presse, pizzas, fleurs et vente de produits locaux.

Ce lieu constitue également le point de rencontre essentiel des Colmériens et de rassemblement pour le « verre de l'amitié » lors des fêtes patriotiques.

L'extension de la partie bar-salle de réception est de 40m<sup>2</sup> et la surface à réaménager de 85m<sup>2</sup>.

Le financement de ce projet entre dans le cadre des opérations subventionnables au titre des « aides au maintien du commerce et de l'artisanat de services en milieu rural ».



## Illuminations de Noël



La campagne d'illumination de la commune pour les fêtes de Noël se poursuit cette année avec l'achat de décorations lumineuses installées rue des Mobiles par une enveloppe de 2948 €.

A noter qu'elle avait débuté l'an passé par la rue d'Orléans dans laquelle des illuminations avaient été mises en place pour un montant de 3 093 €.



**GERA CENTRE**  
ENTREPRISE de FINITION de BATIMENT

5, rue Croix Fauchet - 45140 ST JEAN DE LA RUELLE  
☎ 02 38 220 110 Fax: 02 38 70 62 58

- CARRELAGE
- REVETEMENTS SOLS et MURS
- CHAPES  
STRUCTURE AGEST LAMBRAS CHAPE LIQIDE



**DA-SILVA RAVALEMENT**  
Votre façade faite pour durer dans le temps

- EDUIT MONCOUCHE NEUF - RÉNOVATION
- RESTAURATION D'ANCIENNES BÂTISSSES
- RAVALEMENT DE FAÇADES
- ENDUIT TRADITIONNEL À LA CHAUX

4, allée de la Marchanderie  
ZA de la Salle - BP N°3 - 45370 CLERY-SAINT-ANDRE  
**02 38 45 47 04** - FAX 02 38 45 79 72  
E-mail : dasilva-raiselement@wanadoo.fr

**GARANTIE 10 ANS**

Devis gratuit



## Travaux d'enfouissement par ERDF des réseaux électriques

Enfouissement des réseaux chemin de Cléomont, poste des Mobiles, route de Rozières, RD 2157 et lieu-dit l'Ormeteau.

Afin de fiabiliser la distribution d'énergie électrique et d'améliorer la qualité de fourniture, ERDF a étudié la construction d'un nouveau réseau de distribution. Les travaux ont consisté au passage de câbles souterrains, la création et le remplacement de postes de transformation et la mise en place de matériel permettant, en cas d'incident, une alimentation rapide des abonnés. Par ailleurs, la suppression d'une partie du réseau électrique aérien a été effectuée (dépose des conducteurs et supports béton). Cette technologie permet, outre une amélioration de la distribution, de préserver l'environnement (impact visuel quasi inexistant), de régler les problèmes d'élagage et de vent.

## Abri-bus & réseau départemental de transport

Le Conseil Général du Loiret a installé un nouvel abri-bus dans la rue du 9 novembre offrant un meilleur accès sécurisé pour les usagers. La visibilité se trouve améliorée pour les automobilistes et les autobus.



Les horaires de la ligne régulière 1D qui relie Ouzouer-le-Marché à Orléans sont consultables ou [www.ulyx-loiret.com](http://www.ulyx-loiret.com)

**N° Vert 0 800 00 45 00**

## SIVOM de la ZA des Chantaupiaux

Les communes de Charsonville et d'Epieds en Beauce intégreront officiellement la Communauté de Communes de la Beauce Oratorienne (CCBO) le 1<sup>er</sup> janvier 2013 qui détient la compétence économique. De ce fait, cette dernière se substituera aux communes de Charsonville et d'Epieds en Beauce.

Les communes de Rozières en Beauce et Coulmiers quant à elles resteront indépendantes compte tenu que leur Communauté de Communes du Val des Mauves détient la compétence économique que pour les projets d'extension de zones de son secteur.

Les modalités de départ et de remboursement concernant les participations des communes pour frais d'études et pour phase travaux ont été approuvées par le Conseil Syndical.

Après délibération, le conseil municipal de COULMIERS décide de quitter le SIVOM de la Zone d'Activités des Chantaupiaux et approuve les modalités de remboursement définies.

Alimentation  
Presse - Bar

**Le Petit Coulmiers**

Fabrication de Pizzas et Tartines  
à emporter ou déguster sur place

Jeuvi vendredi et samedi de 18 h 00 à 21 h 00  
Commande sur place ou par téléphone au 02.38.74.13.80

**Les TAXIS de la Croix S.A.R.L.**

TOUTES DISTANCES Aéroports & Gares - 7j/7 & 24h/24

**TAXI AGRÉÉ MALADES ASSIS**  
(dialyses - rayons - chimio - hospitalisations)

**VÉHICULES DE 1 À 9 PLACES**

Communes de stationnement :  
**CHARSONVILLE, BACCON, EPIEDS-EN-BEAUCE**

**Tél. 06 19 88 20 40**

MAÇONNERIE

CONSTRUCTION NEUVE

BÂTIMENTS INDUSTRIELS

CONSTRUIT VOTRE FUTUR

ENTREPRISE GÉNÉRALE

[WWW.GROUPE-VILLEMMAIN.EU](http://WWW.GROUPE-VILLEMMAIN.EU) / TÉL : 02 38 56 69 70

des fleurs  
des abeilles

**Miellerie**  
Eliac et Denis PIOGER

234 rue d'Orléans  
45130 Coulmiers

e.mail : [piogzz45@nol.com](mailto:piogzz45@nol.com)  
blog : <http://apiiogger.centerblog.net>

du miel



## Le Nouveau Collège Gaston Couté de Meung-sur-Loire



9

Deux Collèges financés par le Conseil Général du Loiret sont actuellement en construction dans notre Communauté de Commune du Val des Mauves ( CCVM) situés à Meung-sur-Loire et à Saint-Ay.

Ces 2 établissements seront terminés pour la rentrée 2013.

Nous sommes directement concernés par le collège Gaston Couté de Meung-sur-Loire qui accueillera les collégiens de Rozières-en-Beauce et de Coulmiers ainsi que les élèves de Baule (aujourd'hui au collège de Beaugency), de Baccon, du Bardon et de Meung-sur-Loire. A savoir que les élèves de Huisseau-sur-Mauves iront au Collège de Saint-Ay.

Les travaux de ce nouveau collège sont déjà bien avancés. Il se situe à l'entrée de Meung en arrivant par Le Bardon. Le collège sera la figure de proue de l'entrée du futur « Quartier des Tertres ». Construit en plusieurs tranches ce quartier comblera l'espace qui sépare le collège de la ville.

Pour les communes d'Epieds en Beauce et Charsonville en raison de leur intégration à la CCBO, les élèves resteront au collège d'Ouzouer le Marché.

Le collège actuel de Meung-sur-Loire date de 1960 et ne correspond plus aux nouvelles normes.

**Voici les orientations prises pour le nouveau collège :**

- Une capacité d'accueil de 700 élèves est envisagée avec une SEGPA (Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté) afin d'accueillir 64 élèves.
- Orientation HQE (Haute Qualité Environnementale) permettant d'offrir des ouvrages sains et confortables dont le cycle de vie a peu d'impact sur l'environnement. Les bâtiments ont une faible consommation en énergie.
- La surface des salles d'enseignement général passera à 60 m<sup>2</sup> au lieu des 50 m<sup>2</sup>.
- La ville de Meung sur Loire réalisera, avec la participation du département, la salle polyvalente à vocation sportive et culturelle. Celle-ci sera à usage du collège pendant le temps scolaire et à usage communal le reste du temps. Ce projet comprend un mur d'escalade et adossé à la salle, un dojo pour les sports de combat.
- La surface foncière, limitée à 1,9 hectare pour le collège actuel, atteindra 3 hectares sur le nouveau site. Il faut ajouter 1 hectare pour les aménagements extérieurs y compris les accès.
- Le collège sera entièrement câblé en multimédia.
- Les bâtiments seront en conformité avec la réglementation notamment en termes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, de confort thermique et d'acoustique.

## Repas des seniors

Un moment convivial que ce traditionnel repas offert par la municipalité aux seniors et ouvert à toutes les personnes intéressées de se joindre à l'assemblée. Une attention particulière a été portée aux Doyens présents : Madame Cécile De Villebonne et Monsieur Emile Gilbert. Puis, l'après-midi s'est déroulé dans une ambiance chaleureuse et amicale, avec le concours de l'accordéon de Monsieur Colombier et l'interprétation de poèmes de Gaston Couté par Jean Jacques Gautherot.

Nous vous invitons dès maintenant au prochain rendez-vous fixé au **SAMEDI 9 mars 2013**.





## Cérémonie de vœux 2012 et remise des médailles d'honneur communales

Une cérémonie de vœux avec, notamment, la présentation des responsables d'associations et de leurs activités.

10



Puis, il a été procédé à la remise des diplômes de médailles d'honneur régionales, départementales et communales à 3 membres du conseil municipal :

- \* Médaille échelon VERMEIL à Pierre Brosse, conseiller municipal depuis 1983 soit 5 mandats et 30 années d'activité municipale. Depuis 2008 un mandat en qualité de 3ème adjoint.
- \* Médaille échelon ARGENT à Guy Bonneville, 4 mandats d'élus conseiller municipal et 2ème adjoint, soit plus de 20 années consacrées à la municipalité.
- \* Médaille échelon ARGENT à Bruno Guérin depuis 1989 élu conseiller municipal puis 3ème adjoint et depuis 2001 élu 1er adjoint. Nous leur réitérons toutes nos félicitations pour leur fidèle participation.



## Remise des diplômes des maisons fleuries organisé par la SHOL Société d'Horticulture du Loiret et le Conseil Général :

Un grand merci à tous les participants au fleurissement de leurs habitations qui agrémentent notre village et félicitations aux lauréats 2011 :

- \* M. Mme Guy GERVAIS :  
1ère cat. A : maisons avec jardin très visible de la rue type très fleuri.
- \* M. Mme Yvon TREFOU :  
1ère cat. B : maisons avec jardin visible de la rue, type paysager ou jardin à thème
- \* M. Guy BONNEVILLE :  
3ème catégorie : maisons avec balcons
- \* M. Mme David CAMUS :  
Fermes fleuries



**sarl Ferron** Boucherie Charcuterie  
Viandes de 1er choix Volailles Plats cuisinés  
6, rue du petit chasseur  
45130 - Epieds en Beauce  
Tél. 02 38 74 20 11

**AUX DELICES DES BACCONNAIS**  
RESTAURANT \*  
Soirées à thèmes  
Repas de Famille  
Cocktails Séminaires  
\*Réservation 06 15 06 50 17  
02 38 75 37 77  
aux.delices.des.bacconnais@gmail.com  
RCS ORLEANS 518 625 041

Martine Bureaux  
6 Rue Mocquesouris  
45130 BACCON



## Manifestations patriotiques



## Point lecture de Coulmiers

**Vous aimez lire...**

**Vous disposez d'un peu de temps le vendredi soir...**

Alors le point lecture de Coulmiers vous attend.

Ouvert tous les vendredis de 17 h 30 à 19 h, vous pouvez venir consulter ou emprunter des livres parmi un choix variés de romans contemporains, du terroir, historiques, policiers, bibliographiques, documentaires, etc...

Les jeunes ne sont pas oubliés : BD, albums, documentaires, romans.

Cinq bénévoles sont présentes à tour de rôle pour vous aider dans votre choix, répondre à vos questions et se procurer auprès de la médiathèque d'Épieds le livre que vous ne trouvez pas.

Alors, à bientôt ? On vous attend.

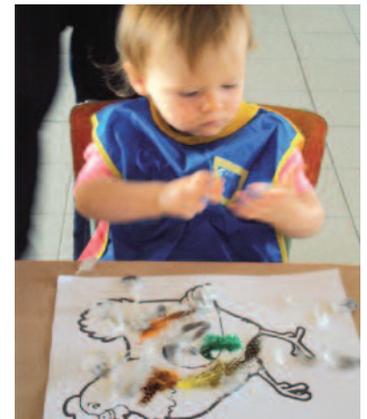
*Les bénévoles du point lecture.*

## Relais Assistantes Maternelles (RAM) des Champs d'Eau Ré

**NOUVEAU** : Le RAM des Champs d'Eau Ré est à présent géré par la « Communauté de Communes du Val des Mauves », qui s'occupe également du RAM du Chant des Mauves (Meung-sur-Loire).

**Les 8 communes concernées sont** : Baccon, Le Bardon, Chaingy, Coulmiers, Huisseau-sur-Mauves, Meung-sur-Loire, Rozières-en-Beauce et Saint Ay.

Concrètement, cela signifie que les assistantes maternelles ont accès aux animations proposées par les 2 RAM ! (plannings disponibles sur le site internet et sur le journal des RAM envoyé 3 fois par an à toutes les assistantes maternelles de la Communauté de Communes du Val des Mauves).



**Le RAM reste un service intercommunal, itinérant et gratuit qui propose notamment :**

- différents temps d'activités pour les enfants, les assistantes maternelles et les parents. Prochaines dates à la salle des fêtes de Coulmiers : Mardi 11 Décembre 2012, Vendredi 11 Janvier 2013 (éveil musical), Mardi 05 Février 2013...
- 2 spectacles petite enfance par an (prochaine date le Mardi 12 Février 2013 à Meung-sur-Loire),
- Plusieurs conférences par an liées à la profession d'assistantes maternelles,
- Des soirées « arts plastiques »...

**Et pour recevoir la liste des assistantes maternelles agréées, ou pour toute information relative à l'emploi d'une assistante maternelle agréée : contactez le RAM !**

Edwige LLORET - Mairie de Baccon - 61, rue de la Planche  
Tél. 02 38 80 70 76 - E-mail : rambacon@orange.fr  
www.rambacon.fr



## Recensement de la population 2012

Le recensement s'est déroulé du 19 janvier au 18 février 2012. L'agent recenseur a visité toutes les habitations de Coulmiers.

Les résultats détaillés ne sont pas encore disponibles mais un premier tableau récapitulatif a été adressé à la commune par l'INSEE.

	DECOMPTE INSEE
ADRESSES D'HABITATION	216
DOSSIERS D'ADRESSES COLLECTIVES	4
RESIDENCES PRINCIPALES	213
TOTAL DES LOGEMENTS OCCASIONNELS, RESIDENCES SEONDAIRES, LOGEMENTS VACANTS	14
TOTAL DES LOGEMENTS ENQUETES	227
TOTAL DES BULLETINS INDIVIDUELS	556
TOTAL DES LOGEMENTS D'HABITATION	227

## NUISANCES ET BRUITS

### HALTE AU BRUIT !

■ Rappelons qu'il est interdit aux particuliers de faire fonctionner tout outillage bruyant (tondeuses, taille-haies, souffleurs, motoculteurs, etc...) en dehors des horaires réglementés autorisés :

\* les jours ouvrables

de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h00

\* les samedis

de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

\* les dimanches et jours fériés

de 10h00 à 12h00

### ENTRETIEN & TAILLE DE VOS HAIES

■ Pensez à tailler vos haies et vos arbres qui dépassent de votre propriété.

■ N'enfumez pas le village en brûlant vos déchets, ceux-ci doivent être évacués en déchetterie ou compostés.

■ Nettoyez les abords de votre habitation des feuilles ou de la neige.

### RESPECT ENVERS AUTRUI

■ Rentrez votre véhicule dans votre cour.

■ Ne laissez pas aboyer et divaguer vos animaux seuls dans les rues.

■ Expliquez à vos enfants le respect du bien d'autrui.

■ Prévenez vos voisins si vous envisagez de faire du bruit à l'occasion d'une fête.

## Gendarmerie Nationale



Le 18 octobre 2012 a eu lieu la prise de commandement de la communauté de brigade de MEUNG-SUR-LOIRE - BEAUGENCY par le Lieutenant David BIHOUEE en remplacement du Lieutenant Franck PLUCHOT parti de la Brigade pour poursuivre sa carrière vers de nouveaux horizons.

### QUELQUES CONSIGNES !

La Communauté de brigades de MEUNG-SUR-LOIRE vous conseille :

## PREVENTION DES CAMBRIOLAGES

A partir du changement d'heure, votre domicile est particulièrement vulnérable entre 18 h 00 et 22 h 00.

NON ÉCLAIRÉ, IL RÉVÈLE FACILEMENT VOTRE ABSENCE.

A cette période, il est constaté une recrudescence de cambriolages alors qu'un simple programmeur connecté à une lampe peut suffire à simuler une présence DISSUASIVE.

COMMUNAUTÉ DE BRIGADES DE MEUNG-SUR-LOIRE 02-38-46-91-70 ou URGENCES : 17

BILAN DES ACCIDENTS DE LA ROUTE, CONSULTABLE SUR LE SITE DE L'OBSERVATOIRE DÉPARTEMENTAL DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE DU LOIRET :

[www.loiret.equipement.gouv.fr/observatoire-departemental](http://www.loiret.equipement.gouv.fr/observatoire-departemental)

**ENTREPRISE DE MACONNERIE**  
béton armé - carrelage - enduit à la pompe

**ERIC LEGRAND**

10 bis, Rue du Bout de la Ville  
Ablainville • 41240 BINAS Tél./Fax 02 54 82 42 96

**ENROPLUS**

Fabrication et mise en œuvre d'enrobés à chaud  
Enrobés Coulés à Froid - ECF - « ROBERGRIP »  
Pontage de Fissures  
Les Friches - Route d'Ouzouer le Marché  
45130 LE BARDON  
Tél. 02.38.46.50.04 - fax 02.38.46.54.33



## Le CLIC Entraide-Union



Le **C.L.I.C** ou **Centre Local d'Information et de Coordination** est un lieu d'accueil, d'information, de conseils et d'orientation.

Ces services sont gratuits et confidentiels.

Vous pouvez solliciter ce service, si vous-même ou un membre de votre famille est dans la situation suivante :

- Personnes âgées de plus de 60 ans
- Personnes handicapées de plus de 20 ans

Vos questions peuvent concerner :

■ Le maintien à domicile : les services d'aide à domicile, la téléassistance, le portage de repas, l'aménagement du logement ...

■ Les structures d'hébergement temporaire ou permanent

■ l'Allocation Personnalisée pour l'Autonomie (APA), l'action sociale de vos caisses de retraite...

■ Le dossier MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées), pour une première demande ou un renouvellement de prise en charge.

Le CLIC a également pour mission, des actions de prévention, en animant et en organisant des ateliers, en partenariat avec différentes institutions.

Au programme :

■ **Les ateliers mémoire** : C'est une rencontre hebdomadaire, permettant de faire travailler sa mémoire sous forme d'atelier à thème. Inscriptions obligatoire auprès du CLIC.

■ **Le café des aidants** : Ce moment vous est destiné si vous accompagnez un proche âgé ou en situation de handicap, afin de partager votre quotidien avec d'autres. Cette séance à thème est animée par une psychologue et un travailleur social du CLIC. Rendez-vous le 3ème lundi de chaque mois à 14h30 à la MFR de Chaingy.

L'ASSOCIATION CLIC ENTRAIDE-UNION, située au 8A Rue du Dolmen à Epieds-en-Beauce intervient sur les cantons d'Artenay, Meung-sur-Loire et Patay.

Tel : 02.38.74.62.40

Mail : [clic.entraideunion@gmail.com](mailto:clic.entraideunion@gmail.com)

L'équipe du CLIC (Sandrine GUERIN responsable coordinatrice, Céline CHAUVET coordinatrice adjointe, Fabienne BAUDHUIN, secrétaire) est à votre disposition, pour répondre à vos questions ou pour une rencontre dans ses locaux ou à votre domicile.

## Revenu de Solidarité Active (rSa)



**Vous travaillez, le rSa "Activité" vous y avez peut-être droit ?**

C'est un complément de revenus versé aux personnes qui travaillent et dont les ressources sont faibles.

Célibataire ou en couple, avec ou sans enfant, le montant du rSa activité est calculé en fonction de votre situation et de vos ressources des trois derniers mois.

N'hésitez pas, faites le test rSa sur le [www.caf.fr](http://www.caf.fr)

ou adressez-vous à votre Caisse d'Allocations Familiales au 0 810 25 45 10.

Vous n'y avez pas droit ? Refaites le test si vos ressources diminuent.

## L'Allocation Journalière de Présence Parentale

Connaissez-vous l'Allocation Journalière de Présence Parentale ? (AJPP)

Elle vous concerne :

- si votre enfant à charge a moins de 20 ans,
  - s'il est gravement malade, accidenté ou handicapé,
  - si vous cessez ponctuellement votre activité professionnelle ou votre recherche d'emploi pour vous occuper de votre enfant.
- Vous devez fournir un certificat médical attestant de soins contraignants et la nécessité de votre présence auprès de lui. C'est le médecin conseil de l'assurance maladie dont dépend votre enfant qui donne son avis.

Le montant de cette allocation varie en fonction de votre situation personnelle.

Pour en savoir plus ou en faire la demande adressez-vous à votre Caisse d'Allocations Familiales au 0 810 25 45 10 ou téléchargez l'imprimé sur le site [www.caf.fr](http://www.caf.fr)

## Octobre Rose : dépistage du cancer du sein

Pour mobiliser autour de la campagne sur le dépistage du cancer du sein, la mairie de Coulmiers s'est associée à l'action du COFEL "Comité féminin du Loiret pour le dépistage des cancers", durant le mois d'octobre en installant des rideaux et des nœuds roses sur les fenêtres de la Mairie.

« Du rose plein les yeux » a pour but de sensibiliser et de fidéliser les femmes à la démarche de prévention en répondant aux invitations de l'ADOC 45 (structure de gestion qui gère le dépistage).

### L'importance du dépistage organisé du cancer du sein.

Grâce à ce dépistage, il est possible de diagnostiquer la maladie à un stade précoce, avant la survenue de symptômes. En l'absence de moyens de prévention adaptés, le dépistage est, avec les traitements, un moyen essentiel de lutter contre le cancer.

C'est dans ce contexte qu'a été mis en place un dépistage organisé du cancer du sein.

Le dispositif permet aux femmes de 50 à 74 ans de bénéficier tous les deux ans d'un examen de dépistage de qualité, prise en charge à 100 %. Les mammographies normales y sont systématiquement relues ("double lecture") par un second radiologue.





## Ecole de Coulmiers 2011-2012

La **Brigade d'Intervention de la Délinquance Juvenile de Pithiviers** est intervenue 3 fois au cours de l'année dans le cadre de l'Instruction Civique et Morale. Les fils conducteurs étaient les suivants : la loi et les infractions, la violence dans tous ses états, le vol, le recel et Internet. Ces interventions furent l'occasion de débats intéressants avec les élèves. À la fin, chacun a reçu un diplôme et un porte-clés.

Nous avons participé, le 19 mars, à **des ateliers interactifs en mathématiques**, à Meung sur Loire, organisés par FRMJC (Fédération Régionale des Maisons des Jeunes et de la Culture de la Région Centre). Ces ateliers placent l'élève dans des situations de découverte active et de difficultés croissantes. Cela les sensibilise à une pratique scientifique et leur permet de comprendre le rôle des mathématiques dans la vie quotidienne.

Nous avons visité le **Salon du Livre de Beaugency**, le 30 mars. Il y avait beaucoup de monde et de livres ! Les élèves, divisés en petits groupes encadrés par des parents, ont participé à des ateliers comme « les chapeaux magiques » ou « le jeu de l'oie ».

Dans le cadre de la **liaison C.M.2 / 6<sup>ème</sup>**, un professeur de Technologie du collège d'Ouzouer-le-Marché a mené 8 séances sur un des thèmes du programme du cycle 3 : leviers et balances. Les élèves ont pratiqué une démarche d'expérimentation scientifique.



Atelier « Les chapeaux magiques » : réalisation de chapeaux à base de pliage. Imaginez-nous avec ces chapeaux sur la tête au salon du livre... Nous ne passions pas inaperçus !

Nous avons participé au **projet BEAUC'ARTS** organisé par la circonscription, pour les écoles rurales, sur le thème « Habiter la nature ». Nous avons visité l'exposition à la médiathèque d'Epieds, prêtée par le FRAC (Fonds Régional d'Art Contemporain). Puis nous avons réalisé des structures, avec Dominique BEAU (Conseillère Pédagogique en Arts Visuels) en rapport avec ce que nous avons découvert dans les œuvres de l'exposition. Nos différents travaux ont ensuite été exposés à l'école de St Pérvy en juin.

Du 2 avril au 14 mai, la MAIF nous a prêté une piste routière, des vélos, des casques et des panneaux de signalisation routière. Nous avons organisé des ateliers sur 4 demi-journées pour travailler ce thème de **l'éducation routière**. 2 ateliers étaient tenus par les enseignantes et des parents ont encadré l'atelier Piste Routière dans la cour. Au préalable, Laurent avait tracé dans la cour, un circuit avec routes, carrefours, parkings et ronds-points ! A cela s'ajoutaient des exercices de maniabilité comme le slalom ou encore rouler en équilibre sur une planche. Malheureusement, ce fut souvent sous les averses que les parents faisaient travailler les élèves. Grand merci à eux, à Laurent pour les tracés et à la commune de Coulmiers pour le transport du matériel !



Le 14 avril a eu lieu la **Fête du Printemps**, regroupant toutes les écoles du groupement. Cette année, le thème était : la nature. Chaque école a réalisé une structure en rapport avec ce thème. Nos deux classes ont fabriqué un épouvantail. Un papa nous a prêté sa remorque pour le transporter pendant le défilé, un autre nous a aidé à le pousser, un autre l'a emmené jusqu'à Epieds... Bref, le carnaval est une affaire qui implique tout le monde ! On a même vu des adultes déguisés ! Merci à tous.





Grâce à un projet mené conjointement avec les RPI de Bricy et St. Péray, nos élèves ont découvert, avec grand plaisir, le **rugby** et ses règles grâce à 2 intervenants de la ligue du rugby. Les séances avaient lieu au stade de Coulmiers que la municipalité avait mis à notre disposition et le club de football de Coulmiers nous avait ouvert très gentiment ses vestiaires. Qu'ils en soient remerciés.



Les **APERIADES**, organisées le 8 juin à la Canaudière à Ormes, ont réuni des classes de Patay, de St Péray, d'Ormes et de Coulmiers autour des thèmes : **apprendre à porter secours et l'éducation routière**. Au cours de cette journée, les élèves valident les compétences des brevets « Premiers secours » et « Education Routière » dans des ateliers tenus par la Croix Rouge, la gendarmerie et des enseignants. Cette sortie n'est possible qu'avec des parents accompagnateurs. Merci à eux.



La classe de C.M.2 a entretenu **une correspondance scolaire avec une école de Djibouti** : échanges très riches de mails, de colis avec des élèves dont la culture, le mode de vie et le climat sont tellement différents de nous. Mais c'est aussi un excellent moyen de travailler sur notre culture afin de la faire découvrir aux autres.

Nous avons terminé l'année par **2 sorties éducatives** :

- l'une sur **le thème des énergies renouvelables à la Maison de la Beauce à Orgères** (22 juin). Les élèves ont visité une exposition avec un animateur, construit des éoliennes avec panneau solaire et sont allés dans le parc éolien de Cormainville-Guillonville pour des expériences et des manipulations sur le vent et les éoliennes.

- l'autre sur **le thème de la musique, à Montoire dans l'espace musée « Musikenfête »** (26 juin). La journée fut mélodieuse car au programme : découverte des instruments de musique du monde, participation à un atelier musical où les élèves ont appris à jouer ensemble des percussions et petit concert de musique d'Amérique Latine où la participation des élèves fut très actives !

## Journée UFOLEP du 4 mai 2012

Cette année un nouveau groupe de jeunes venait pour la première fois et certains étaient impressionnés à leur arrivée. Une fois rassurés tout est rentré dans l'ordre et les craintes se sont rapidement dissipées.

Après la constitution de deux équipes nos sportifs se sont affrontés en challenge toute la journée dans les différents ateliers et jeux. Non seulement les 23 jeunes ont zigzagué en roller mais ils ont dû slalomer entre quelques gouttes de pluie le matin. Le temps nous a permis de pique-niquer sur les pelouses de la salle des fêtes. Après le Base-ball, la pluie s'est faite plus pressante dans l'après-midi et tout le monde est rentré en salle pour continuer le challenge au tir à l'arc et à la sarbacane.

Une fois l'équipe gagnante désignée, tout le monde a reçu une médaille UFOLEP pour sa combativité et son fairplay. La journée s'est terminée par le goûter offert par la Mairie. La prochaine journée aura lieu le Vendredi 26 Avril 2013.



**Gauchard Peinture**  
 Décoration - Rénovation - Papier Peint  
 Revêtements sols et murs • Vente Papier Peint  
 Ravalement de façades • Vitrierie • Double vitrage  
 26, rue du 11 Novembre - 45130 Chersenville  
 9, rue du Moulin - 45140 Ingré  
 Tél./Fax 02 38 74 23 42 - Port. 06 81 72 69 05

**Groupama**  
 Toujours là pour moi.  
 Groupama Paris Val de Loire  
 5 bis boulevard Jean Jaurès BP 1915 - 45009 Orléans Cedex 1  
 Tél : 02 38 80 38 80 - Fax : 02 38 62 74 38  
 www.groupama.fr



## NOS DECHETS : Collecte des Poubelles



La collecte habituelle des Ordures Ménagères a lieu tous les mardis.

Ce sont de bonnes habitudes à prendre par tout le monde afin de limiter les coûts de traitements et de mieux valoriser tous nos déchets.

### Calendrier 2013 de la collecte des poubelles bacs jaunes.

Janvier	Jeudi 3	Jeudi 17	Jeudi 31
Février	Jeudi 14	Jeudi 28	
Mars	Jeudi 14	Jeudi 28	
Avril	Jeudi 11	Jeudi 25	
Mai	Vendredi 10	Jeudi 23	
Juin	Jeudi 6	Jeudi 20	
Juillet	Jeudi 4	Jeudi 18	
Août	Jeudi 1	Vendredi 16	Jeudi 29
Septembre	Jeudi 12	Jeudi 26	
Octobre	Jeudi 10	Jeudi 24	
Novembre	Jeudi 7	Jeudi 21	
Décembre	Jeudi 5	Jeudi 19	Vend. 2 Janvier

### Liste des déchets toxiques acceptés :

- Bidons d'huile, de pétrole, huile de vidange, filtres à huile, pots de peinture, flacons de white spirit et autres diluants, les produits phytosanitaires, flacons d'acide,
- Radiographies médicales, les huiles de fritures,
- Les néons et ampoules, cartouches d'encre et piles.

### Calendrier - 1<sup>er</sup> semestre 2013

Déchetteries	Dates de collecte des déchets toxiques		
Villorceau	-	02/02/2013	27/04/2013
Ligny-le-Ribault	-	16/02/2013	11/05/2013
Meung-sur-Loire	-	02/03/2013	25/05/2013
Épieds-en-Beauce	-	16/03/2013	08/06/2013
Cléry-Saint-André	05/01/2013	30/03/2013	
Ardon	19/01/2013	13/04/2013	

### Quelques rappels : BACS JAUNES

■ La collecte des bacs jaunes se faisant à partir de 7h00, prière de sortir vos bacs la veille.

■ Déchets acceptés : Bouteilles en plastiques (y compris huile alimentaire), briques alimentaires, boîtes métalliques, cartonnettes...

■ Déchets refusés : Pot de yaourt et de crème, emballages plastiques enveloppant les bouteilles/sacs plastiques, gros cartons (à mettre en déchèterie), boîtes plastiques (ex : emballages viennoiseries ou plats préparés, barquettes en polystyrène, pots godets à fleurs, journaux magazines, verres, ordures ménagères...

Et compactez vos emballages afin de diminuer le volume dans vos bacs.

■ Le verre et les journaux/magazines continueront d'être apportés aux conteneurs d'apport volontaire situés près des locaux techniques de la commune, et le conteneur « emballages » sont toujours à votre disposition si vous avez un surplus d'emballages ménagers recyclables.

■ Les ampoules (sauf filaments ou halogène) peuvent être apportées à votre déchèterie ou dans les points de collecte de votre fournisseur.

■ Lors de la tonte de vos pelouses, pensez au compostage ou la tonte « mulching », il permet de réduire le volume de vos déchets.

■ Des poubelles restent plusieurs jours sur les trottoirs, elles abiment le paysage et sont aussi un danger pour les piétons, alors n'oubliez pas de les rentrer !

**Pour Information :** Changement d'adresse des bureaux du SMIRTOM - 2 Rue des Clos Neufs-Zone Actiloire - 45190 BEAUGENCY  
Téléphone : 02.38.44.59.35



**CAISSONS HAVÉS - BÉTON IMMERGÉ**  
**POSTE DE POMPAGE D'EAUX USÉES**  
**INSTALLATIONS HYDRAULIQUES**  
**ÉLECTRO-POMPES**

2 bis, rue des Hirondelles - BP 10  
 41140 NOYERS-SUR-CHER  
 Tél. 02 54 75 01 79 - Fax. 02 54 75 12 45  
 E-mail : entreprisehabert@wanadoo.fr

**ELECTRICITE GENERALE**  
**DEPANNAGE**

**Régis LAIGNEAU**  
 109, Rue de la Vallée 45130 COULMIERS  
**Tél. 02.38.74.14.07**



## Léa rencontre Monsieur Gérard LEMAITRE

En 2012 Léa a rencontré Monsieur GERARD LEMAITRE, historien, ancien Maire de Coulmiers et lui a demandé de lui parler de la plaque des Maires exposée dans la Mairie. Depuis quand date cette organisation de la commune, quelles sont les faits marquants de chaque mandat ? .....Autant de questions auxquels M. LEMAITRE a répondu avec bienveillance et une connaissance remarquable de la commune de Coulmiers.



### Recherches effectuées par M. Gérard LEMAITRE OCTOBRE 2012.

Avant la révolution de 1789, donc sous l'ancien régime, les paroisses étaient administrées par des syndics depuis l'année 1719. En 1780, M. Jean CHAMPDAVOINE était le syndic de la paroisse de Coulmiers. Par la loi du 22 décembre 1789, la CONSTITUANTE substitua l'organisation unitaire et systématique des départements, au régime complexe des généralités ( circonscription financière ayant à sa tête un INTENDANT responsable de la police, de la justice et des finances ) le régime des ELECTIONS, des BAILLAGES etc.... Monsieur Clément MALIVERNE devenait Syndic de la Municipalité (1789).

Par les décrets des 15 et 26 janvier et par les lettres patentes du 4 Mars 1790 le Département du Loiret fut divisé en 7 districts,

dont le notre : celui de Beaugency. Les districts devaient être à leur tour subdivisés en cantons, par exemple celui de HUISSEAU-SUR-MAUVES comprenant BACCON, ROZIERES-EN-BEAUCE, SAINT-AY et COULMIERS, avec cette fois une administration Municipale.

La loi du 28 pluviôse, an VIII de la République avec la création des municipalités, composées des Maires, adjoints et Conseillers.

Le 9 vendémiaire an X de la REPUBLIQUE : diminution du nombre de cantons, le canton de HUISSEAU-SUR-MAUVES est supprimé (tout comme celui d'ÉPIEDS-EN-BEAUCE), COULMIERS est rattaché à MEUNG-SUR-LOIRE depuis 1801.

**1 - Le premier Maire de Coulmiers est M. JEAN VENOT 1791,**  
Dit le fermier de la métairie de Cléomont.

**2 - Denis HAUTAIN**

Par la suite plusieurs personnes refuseront la place de Maire, en raison de la Terreur, de la loi sur les suspects et du Comité de Surveillance, telle cette lettre envoyée au CITOYEN Préfet par le Maire provisoire JACQUES PILATE

« Citoyen,

*En vertu de votre arrêté du 18 Thermidor ( 5 Aout ) sur l'installation des Maires et Adjoints nouvellement élus comme Maire et Adjoints provisoire de la Commune de Coulmiers. Après fait assembler tous mes concitoyens avec toutes les pompes et la célérité possible, avons donner lecture de votre arrêté du 18 Thermidor et de vos titres circulaire qui l'accompagne ; après avoir tous prêté la promesse de fidélité à la constitution , j'ai exhibé que je n'étais point d'avis d'accepter la place de Maire, , que j'étais sensible et reconnaissant des bonnes intentions du citoyen préfet à mon égard et le citoyen Denis Hautain remplaçant le citoyen Pierre Michau pour la place d'adjoint. Aussi citoyen Préfet je vous prie de bien vouloir nous faire remplacer le plus tôt possible de cette importante place dont nous ne pouvons tenir malheureusement ».*

**3 - Jacques PILATE devint Maire de 1796 jusqu'en 1813**

Il était un fervent bonapartiste, donc de Napoléon 1<sup>er</sup>.

**4 - Etienne Claude Albin CAPITANT**

Le 9 mars 1813, c'est Etienne, Claude, Albin CAPITANT qui devenu Maire prête serment à sa majesté l'empereur.

Le 7 décembre 1814 : serment de fidélité à Louis XVIII

« *Nous adjoint et membre du Conseil Général de la commune de Coulmiers, établis ensemble sous l'autorisation de monsieur CAPITANT, Maire de la dite commune, en vertu d'une lettre de monsieur le Sous-préfet à l'effet de prêter serment de fidélité à Dieu et au ROI, avons juré et prêté le serment de mander à la mairie de Coulmiers les jours mois et que dessus ».*

**5 - Augustin PILATE**

De septembre 1815 à janvier 1816 AUGUSTIN PILATE devint Maire mais il fut jugé peu favorable aux Bourbons.



## 6 - Albin CAPITANT

Le 2 Juillet 1816 ALBIN CAPITANT devint Maire, il était un grand partisan de la Restauration des Bourbons, d'où sa nomination par arrêté de M. le Conseiller d'État Préfet du Loiret le Baron Talleyrand, en date du 24 Juin 1816, signé également par M. le Chevallier Olivier de Maisonneuve, secrétaire général de la Préfecture.

Durant son mandat le Maire développa les prestations en argent pour les gens aisés (ils sont peu nombreux) et en nature pour la très grande majorité des habitants, soit la fouille et la casse de pierre avec un certain nombre de journées dites « de bras », il y eut même le ramassage des pierres dans les champs.

Pour le voiturage des matériaux, la base étant le nombre de colliers, également pour un certain nombre de journées.

Le but des prestations étant de ferrer (empierrer) les rues du bourg, ainsi que la route d'Orléans au Mans, à partir d'Ormes, à Vilaines, commune de Charsonville avec bien entendu la participation des communes traversées par cette grande route.

Un projet de transfert du cimetière, (alors près de l'église) n'aboutira que 29 années plus tard.

Une tentative de réunir la commune de Rozières en Beauce à celle de Coulmiers n'aboutira pas (tentative renouvelée plusieurs fois).

Le 3 juin 1821, délibération relative au vote d'une somme pour l'acquisition au domaine de Chambord, d'un monument « pour son Altesse Royale le Duc de Berry » Charles Duc du Berry, fils de Charles X et Héritier du trône (assassiné) ainsi qu'un monument pour M. Malesherbes (défenseur de Louis XVI et assassiné sous la Terreur) :

« *Considérant le désir qu'il ont de donner à l'auguste et légitime dynastie des Bourbons au faible témoignage de leur dévouement sans borne et de leur attachement inaltérable pour des Princes si justement adorés* » Le Conseil vote une somme de 25 francs .

Après les 3 glorieuses de Juillet 1830, la Révolution proclame LOUIS PHILIPPE 1<sup>er</sup> roi des Français.

## 7 - Augustin PILATE

Le 3 octobre 1830, installation d'un nouveau Maire : Augustin PILATE (un revenant).

Une loi du 28 juin 1833 est votée sur l'organisation de l'école primaire. Le 10 août 1833, le Conseil délibère en vue d'obtenir une ordonnance royale pour la réunion de la commune de Rozières-en-Beauce et celle de Coulmiers, d'autant plus que les communes sont déjà réunies par le culte depuis près de 30 ans :

« Monsieur le Préfet, nous comptons d'avance avec sécurité sur les efforts auprès du Trône populaire de Juillet, pour donner une entrée suivie à notre demande ». Le 25 Août, soit dix jours plus tard, nouvelle demande au Préfet, accusant même le Conseil Municipal de Rozières de non concertation « il aurait été désirable après nous être concertés que la commune de Rozières renonce à la prétention de créer dans leur faible commune une école primaire afin de rendre l'école de Coulmiers plus nombreuse en élèves ». On imagine la non satisfaction du Conseil Municipal de Rozières et des habitants. Et pourtant le

Conseil Municipal de Coulmiers qui a de la suite dans ses idées réitéra par une délibération du 11 mars 1838 « Considérant que depuis plus de 35 ans la commune de Rozières est annexée par une loi pour le culte à celle de Coulmiers. Considérant que la commune de Rozières hors d'état de payer un instituteur primaire et est loin de pouvoir faire face à ses dépenses ». Finalement Rozières aura son école et la tension entre les deux conseils municipaux subsistera pendant quelques années.

Par contre il n'y aura pas d'école à Coulmiers, les cours se faisant chez l'instituteur M. HONORE SALLIER « qu'attendu que la maison d'école actuelle, d'après les changements opérés cette année par l'instituteur, leur semble parfaitement convenable et suffisamment aérée et éclairée, qu'attendu que jusqu'à ce jour les enfants s'y sont toujours très bien trouvés, quant à la salubrité, d'autant plus que les classes ne sont ouvertes que pendant la froide saison du 1<sup>er</sup> novembre au 1<sup>er</sup> mai, faute d'élèves qui la fréquente les autres mois. La commune dans l'impossibilité de se livrer à une construction nouvelle s'en tiendra au local existant (celui de l'instituteur) de même qu'elle ne saurait consentir à une augmentation sur la rétribution actuelle accordée à l'instituteur » (merci).

De nouveau le Conseil délibère pour pourvoir à l'entretien de la voirie communale et des difficultés de se procurer les matériaux nécessaires (pierres). Il est convenu que tout individu (plus de 20 ans) ayant à fournir des prestations sera tenu de donner le quart de sa prestation en matériaux (fouilles, étalage de pierre) et trois autres quart seront acquittés en voitures (transport).

Les prestations devront être faites du 1<sup>er</sup> juin au 1<sup>er</sup> juillet de chaque année et du 1<sup>er</sup> septembre au 1<sup>er</sup> octobre.

Tout individu n'ayant pas exécuté ses prestations dans le laps de temps déterminé sera contraint de les payer en argent...

Nous verrons le jour d'un nouveau cimetière (l'actuel), mais aussi l'achat par la commune de la FABRIQUE, d'un bâtiment du presbytère pour servir de Mairie (La petite Mairie, actuel centre culturel).

Les réunions du Conseil Municipal se faisant d'ailleurs dans ce local. Dès la Révolution les membres de la Municipalité décidèrent que cette chambre dépendant du presbytère servirait comme maison communale, le Curé Jean-Baptiste MARCHAND, lui-même Conseiller, donna son accord sur ce choix, les habitants appelant ce local « La Mairie ».

## 8 - Pascal LENORMAND

Le 4 octobre 1846 M. Pascal LENORMAND est élu Maire. La Révolution de Février 1848 le maintiendra en place.

Le 18 Mai 1852 il prêtera serment à Louis Napoléon BONAPARTE :

« *Je jure obéissance à la Constitution et fidélité au Président* »

Le dimanche 5 décembre à 1 heure de l'après midi, procès verbal de la proclamation de l'Empire : « *Nous, LENORMAND Pascal, Maire, nous nous sommes rendu sur la place publique accompagné des membres composant le Conseil Municipal, aussi accompagnés de M. Le Curé et du Clergé, de toute la population qui se sont rendus sur la place publique en chantant le Veni Creator et après avoir lu la*



*proclamation de l'Empire nous avons distribué 22 kg de pain aux indigents de la commune aux cris de « Vive Napoléon III, Vive l'Empereur » et nous sommes rentrés à l'église en chantant le Te Deum dans le parfait silence » (?)*

Le 27 février 1853 prestation de serment « *Je jure obéissance à la Constitution de l'Empereur* »

Le 23 mars 1856, arrêté du Conseil Municipal à sa majesté l'Empereur Napoléon III à l'occasion de la naissance du Prince Impérial :

*« Sire, le ciel a enfin comblé nos vœux et ceux de la France toute entière, les prières ferventes ont été exaucées et tous les Français sont heureux de voir assis sur les degrés du trône à côté de votre Majesté Impériale, un fils qui en comblant votre cœur des plus pures jouissances assure à la France nous osons espérer un siècle de bonheur.*

*Cet évènement qui affermit votre dynastie sur le trône de France, perpétuera aussi, nous en avons la confiance, les grandes qualités que nous sommes heureux de reconnaître et d'admirer tous les jours dans celui qui rendit à la France l'ordre et la prospérité qu'elle avait perdus dans des jours malheureux.*

*Agréez Sire les félicitations humbles et sincères que les membres du Conseil Municipal de la commune de Coulmiers (Loiret) osent vous offrir en les déposant aux pieds de votre digne et excellente épouse sa majesté l'Impératrice ».*

(Eugénie de Montijo Épouse de Napoléon III, empereur des Français, et donc impératrice du 30 janvier 1853 au 4 septembre 1870, elle était considérée comme une des plus belles femmes de son époque).

En 1858 et 1859 nous verrons la construction d'une école pour les deux sexes (cantine actuelle) et un logement pour l'instituteur (qui servira de poste plus tard).

### 9 – Comte Albert de GOURCY

Le 19 février 1865, c'est Albert de GOURCY (le COMTE) qui devint Maire. D'emblée, avec son Conseil, il s'attaqua aux cabarets qui bien souvent « deviennent une cause de démoralisation en même temps que le théâtre de réunions tumultueuses et de scènes de désordre, chants séditieux sur l'empereur et l'Impératrice ».

Exemples de satire Napoléon le Petit (par rapport à son oncle Napoléon 1<sup>er</sup>), Badinguet et les femmes... ses maladies... (Badinguet est un surnom satirique donné à l'empereur Napoléon III son épouse, l'impératrice Eugénie, était surnommée Badinguette). Pour l'impératrice La Montijo..., l'Espagnole... elle est cocue Badinguette...

Un café situé près de l'église, dont le Maire est propriétaire des murs sera fermé, en raison des tapages et chants pendant les offices religieux.

M. DE GOURCY du faire face à l'occupation bavaroise et prussienne de 1870 – 1871 et bien entendu aux importants dégâts de la bataille du 9 novembre 1870, et il a la charge de la relève des tués de ce jour, tant bavares que français en les enterrant (provisoirement) dans une sablonnière dénommée par les habitants : « LE TROU ». N'oublions pas les nombreux blessés soignés dans plusieurs endroits de la commune.

Après Loigny et la reprise d'Orléans : réquisitions et pillages, de même qu'une imposition pour la nourriture de la garnison allemande de Beaugency. Puis vint l'érection du monument grâce à une souscription publique Nationale, le reliquat servant pour la construction de la nouvelle église terminée en 1879. En 1885, le Conseil décréta l'établissement d'une mare dans le bourg (parking actuel) pour une réserve d'eau en cas d'incendie ainsi que pour l'abreuvement des bestiaux.

En 1894, construction de la gare après bien des polémiques au sujet de l'emplacement.

Le 10 janvier 1899, institution d'une compagnie de Sapeurs pompiers et construction d'un bâtiment pour loger la pompe à incendie.

### 10 – ERNEST DE VILLEBONNE (CAPITANT)

Le 17 mars 1908, élection d'un nouveau Maire M. ERNEST DE VILLEBONNE.

Il s'attaquera à la sécurité sur la commune en faisant construire un refuge pour les passagers (le poste de police) « *pour loger les individus pour la plupart peu recommandables* ».

Le Maire (et son Conseil) eut à faire face à l'aide aux poilus de la guerre 1914-1918, il avait l'immense charge et la douleur d'aller annoncer aux familles la mort d'un être cher, mort pour la France...

### 11 – COMTE XAVIER de GOURCY

Le 11 Juillet 1920, M. Xavier de Gourcy (le comte) est élu Maire, son mandat connaîtra les difficultés liées à la guerre de 1940 : l'exode, l'occupation, les réquisitions mais il ne connaîtra pas la libération suite à son décès le 8 février 1943, malgré l'occupation le groupe scolaire sera construit.

Une délégation spéciale fut instituée avec le Conseil Municipal et présidée par M. Eugène CHARTIER, doyen d'âge.

### 12 – THEOMEDE DE VILLEBONNE

Le 24 Mai 1943 M. THÉOMÈDE DE VILLEBONNE est nommé Maire, il sera élu le 25 mai 1945.

### 13- RAYMOND CAMUS

Le 4 Mai 1953 M. Raymond CAMUS est élu Maire.

### 14 – ROGER DE VILLEBONNE

Le 27 mars 1971 M. ROGER DE VILLEBONNE est élu Maire.

### 15 – EMILE GILBERT

Le 25 novembre 1975 M. Émile GILBERT est élu Maire.

### 16 – GERARD LEMAITRE

Le 25 mars 1989 M. Gérard LEMAITRE est élu Maire.

### 17- JACKY CAMUS

Le 16 mars 2001 M. Jacky CAMUS est élu Maire.

### 18- ELISABETH MANCHEC

Le 15 mars 2008 Mme Elisabeth MANCHEC est élue Maire (1<sup>ère</sup> femme Maire à Coulmiers).



## Origine du mot MAIRE

La naissance de la commune en tant que telle remonte au XI<sup>e</sup> siècle. Puis, au XII<sup>e</sup> siècle, le maire fait son apparition. En effet, dès lors que la commune était reconnue juridiquement et politiquement, il lui restait à se doter de représentant. Selon l'époque et les lieux, on parlera de pairs, d'échevins ou de conseillers.

Le mot maire trouve son origine dans le polyptyque d'Irminon, ouvrage de droit d'un abbé de Saint-Germain-des-Prés au IX<sup>e</sup> siècle, qui emploie le mot maior quand il parle du représentant du domaine : c'est celui qui administre le village pour le compte du seigneur.

## Ancien Régime

Par l'édit royal de 1692 les fonctions de magistrats élus sont supprimées et, dans la plupart des villes sont créés un office de maire et des offices d'assesseurs en remplacement des syndics choisis par les assemblées d'habitants. La vente des nouveaux offices permet de renflouer les caisses de l'État. Des édits de 1764 et 1765 tentent de briser ce système arbitraire en proposant un maire choisi par le roi sur proposition de trois candidats. L'administration municipale reste sous le contrôle de l'intendant général jusqu'à la Révolution française.

## De 1789 à 1799 : Révolution française, Première République, Directoire

Les agents municipaux (maires) sont élus au suffrage direct pour 2 ans et rééligibles, par les citoyens actifs de la commune, contribuables payant une contribution au moins égale à 3 journées de travail dans la commune. Sont éligibles ceux qui paient un impôt au moins équivalent à dix journées de travail. Avec Thermidor (juillet 1794), la constitution instaurée le 22 août 1795 (5 fructidor), met en place les municipalités cantonales. Chaque commune élit dorénavant un agent municipal qui participe à l'administration de la municipalité cantonale. L'agent municipal passe sous l'autorité des "présidents des municipalités cantonales".

## De 1799 à 1848 : Consulat, Premier Empire, Restauration, Monarchie de Juillet

La constitution du 22 frimaire an VIII (13 décembre 1799) revient sur l'élection du maire, les maires sont nommés par le préfet pour les communes de moins de 5 000 habitants, par le Premier Consul pour les autres.

Avec la loi municipale du 28 pluviôse an VIII (17 février 1800), l'appellation de maire revient, qui remplace celle d'agent municipal.

À compter du 2 pluviôse an IX (22 janvier 1801) le maire est chargé seul de l'administration de la commune et les conseillers ne sont consultés que lorsqu'il le juge utile. Le maire exerce ce pouvoir absolu jusqu'en 1867.

La Restauration instaure la nomination des maires et des conseillers municipaux. Après 1831, les maires sont nommés (par le roi pour les communes de plus de 3 000 habitants, par le préfet pour les plus petites), mais les conseillers municipaux sont élus pour six ans.

## Du 3 juillet 1848 à 1851 : Seconde République

Les maires sont élus par le conseil municipal pour les communes de moins de 6 000 habitants. Les maires des chefs-lieux d'arrondissement, de département et les villes de 10 000 habitants et plus, continuent d'être nommés par le préfet.

## De 1851 à 1871 : Second Empire

Les maires sont nommés par le préfet, pour les communes de moins de 3 000 habitants et pour 5 ans à partir de 1855.

## De 1871 à aujourd'hui

Dans un premier temps, le système napoléonien est conservé avec des modifications opportunistes.

Les maires sont élus par le conseil municipal. Pour les chefs-lieux (du département au canton) et les villes de plus de 20 000 habitants, le maire reste nommé par le préfet. Cette situation permet au personnel politique de procéder à des révocations en masse dans la perspective d'élections nationales. C'est le 5 avril 1884, qu'une loi sur l'organisation municipale (encore en vigueur) est promulguée, et qui régit le principe de l'élection du maire et des adjoints par le conseil municipal, quelle que soit l'importance de la commune (sauf pour Paris). Elle fixe le mandat à quatre ans, durée portée le 10 avril 1929 à six ans. Sous Vichy, les maires des communes de plus de 10 000 habitants sont nommés par le gouvernement, ceux des communes de 2000 à 10 000 habitants, par le préfet. Les maires des communes de moins de 2000 habitants sont élus par le conseil municipal.

À Paris, le maire est élu à partir de 1977.

**LEBOEUF MOTOCULTURE**

Vente Entretien  
Dépanage Location  
Matériels  
Parc et Jardins

Mr Laurent LEBOEUF  
**02 54 82 51 04**

41C Av de Chanzy  
41 240 OUZOUEUR LE MARCHE  
e-mail: leboeufmotoculture@orange.fr  
Retrouvez nous aussi sur notre page facebook



## ASCE 2012 – 2013

La fin de la saison 2011 approche, et les résultats des équipes sont encourageants. D'abord les effectifs



en licenciés sont en légère hausse. Les équipes de jeunes ont de bons résultats et progressent grâce à une saine gestion de l'école de foot. Les bénévoles qui encadrent les jeunes sont à féliciter. L'équipe senior semble sur une bonne pente grâce à l'arrivée de nouveaux et bons éléments.

Le club est bien géré sportivement et financièrement, le ramassage de ferraille nous est d'un grand secours. Gardez-nous toute votre ferraille, elle nous permet d'acheter des équipements sportifs pour les jeunes. Chaque année, nos calendriers de fin d'année vous sont proposés. Réservez un bon accueil à nos vendeurs. Grâce à cette bonne gestion financière le club a pu, avec l'aide du district du Loiret et de la région Centre, acheter un minibus pour les déplacements des jeunes sans que cela coûte à la commune.



En un mot, nous assumons. Nous avons aussi la chance d'avoir un excellent stade très bien entretenu, ce qui nous vaut les félicitations du district et des clubs reçus.

Merci à Madame le Maire et à la municipalité pour sa subvention et à l'oreille attentive pour le foot. Je souhaite une bonne fin d'année à chacun et à chacune d'entre vous.

Guy BONNEVILLE  
*Président de l'ASCE*

## CHALLENGE GABIN FERRON

L'Association Sportive football de Coulmiers et d'Épieds en Beauce vous remercie de votre présence, de votre bénévolat, de votre confiance, de vos dons, de votre grande générosité et de votre engagement lors de la 5<sup>ème</sup> manifestation du Challenge Gabin FERRON qui s'est déroulée ce dernier 17 Juin 2012. Le bénéfice de cette journée s'élève à : 7074.24 € (hors dons) qui ont été reversés à ADEL et CANCEM.

## Coulmiers 'Théâtre



La ronde des saisons à Coulmiers'Théâtre.

L'été ....c'est la saison de la recherche fébrile de textes et de lecture.

A l'automne, sonne l'heure du choix de la pièce pour chacun des groupes et les premiers pas sur scène...

L'hiver, il faut travailler, apprendre son texte, fabriquer les décors, répéter et répéter encore. Et aussi se documenter pour enrichir le travail en cours ! Ce fut le cas ce samedi de janvier 2012 où la jeune troupe se rendait en car, sur les terres de Mr de la Fontaine à Château Thierry. Journée riche d'échanges et de découvertes grâce à la sympathique conservatrice du musée la Fontaine, visite du Musée où l'on entre dans la familiarité du grand auteur, repas hors sac joyeux et instructif avec ses jeux autour des fables, balade en ville sur les pas de notre héros.

Le printemps arrive et voilà les représentations ! A nous l'excitation de monter sur les planches pour de bon, à nous le trac et la joie des applaudissements, juste récompense de ce long parcours.

2012 proposa un rendez vous avec le répertoire classique. Notre fabuliste « ressuscité » par les jeunes assista à une mise en scène décoiffée de ses fables et les spectateurs furent conquis !

Les adultes ont mis Molière à l'honneur et « Georges Dandin » permit de vérifier que notre auteur n'avait pas pris une ride : la vie de couple n'est pas un long fleuve tranquille !!!

Si notre activité vous tente...venez nous rejoindre !

Prochains rendez-vous avec Coulmiers :  
Théâtre 16 et 23 Mars - 6 Avril 2013



## Comité des fêtes

### 1<sup>er</sup> Mai Rallye touristique

Cette année, la Sologne était à l'honneur, et la dizaine d'équipages (40 personnes environ) a pu apprécier ce parcours qui les a menés de Coulmiers à Vernon-en-Sologne, en passant par Jouy-le-Potier, Crouy sur cosson, la Ferté-Saint-Cyr, Villeny du Marolle, Montrieux-en-Sologne, Bouzy et enfin Vernon, ou tout le monde s'est restauré au bord de l'étang communal. Petite promenade autour du plan d'eau et jeux divers, le tout sous un beau soleil. Tout ce petit monde s'est retrouvé à Coulmiers pour la remise des lots. Et le verre de l'amitié a clôturé cette agréable journée. Merci à tous et rendez-vous en 2013.



### 3 juin Fête des Mères

L'occasion pour tous de se retrouver et de souhaiter une bonne fête à toutes les mamans. Verre de l'amitié et une rose offerte à chacune, ont permis à toutes et à tous de passer un excellent moment.



### 9 et 10 juin Fête du village

Autant le samedi soir fut une réussite avec la prestation de la musique d'Épieds, le spectacle d'Apothéose, les nombreuses personnes venues se restaurer le tout sous une météo clémente (quoique un peu fraîche en fin de soirée), autant le dimanche fut le contraire du samedi. La pluie s'étant invitée, décourageant les badauds et ceux du vide-grenier. Mais cette pluie n'a pas empêché à certains de se restaurer chez l'ami Frank qui avait pris ses précautions en installant une tente. Tout le monde a pu se restaurer à l'abri au son de la cornemuse. Bravo l'artiste !



## LE FONDS D'ACCOMPAGNEMENT CULTUREL (FACC) DU CONSEIL GENERAL

Grâce à l'aide FACC du Conseil Général du Loiret qui a participé au financement, s'est tenue une agréable soirée de plein air mise en place par le Comité des fêtes de la commune. Un spectacle paradisiaque de chants et danses qui a remporté un vif succès auprès de l'assistance venue nombreuse.





## 13 et 14 juillet

Décidément, la météo fut bien capricieuse ! elle n'a pas permis aux organisateurs de faire la retraite aux flambeaux, de tirer le feu d'artifice et d'organiser les jeux du lendemain. Par contre, elle n'a pu empêcher le déroulement du repas et du bal. Tant mieux, car tout ceci s'est déroulé dans une ambiance festive et conviviale.

Seul petit regret : les jeux ayant été reportés au 15 août, n'ont pas eu le succès escompté. Qu'importe, le Comité des fêtes vous donne rendez-vous pour le prochain 14 Juillet 2013 !



## 18 novembre exposition

Après quelques années d'absence, l'exposition « vous avez du talent » a repris du service. Une quinzaine d'exposants ont répondu à l'invitation du comité des fêtes. Des peintures, tableaux, icônes, objets en carton, en passant par des mini vitrines, bateaux, bijoux fantaisie, pastels, un large panel était représenté. Des visiteurs ont pu apprécier la qualité des œuvres présentées. A dans 2 ans si tout va bien.



## 16 septembre randonnée pédestre

Après Haute Bergère, Grande Maison et Fourneaux, c'est de la ferme de l'Ormeteau chez nos amis Jacqueline et Alain POULIN que se sont élancés les 70 marcheurs sur les chemins alentours. Deux circuits étaient proposés 15 et 10 KM, avec un ravitaillement fort apprécié et un passage devant une curiosité préhistorique, à savoir : le dolmen de Pierre Fenat. A l'arrivée, le verre de l'amitié a conclu cette agréable matinée ensoleillée. A Bientôt !

## 27 octobre soirée Moules frites

Après 3 années d'absence, le Comité des fêtes a décidé d'organiser une soirée Moules frites. Bien lui en a pris ! 120 personnes ont répondu présent permettant ainsi à toutes et à tous de passer une agréable soirée, agrémentée par la prestation musicale de notre DJ Nicolas.

Merci à tous et à l'année prochaine.



## 15 décembre Père Noël

Incontournable Père Noël ! Cette année, il était encore là pour accueillir les enfants. Devant les sapins illuminés, il a reçu les petits qui lui ont chuchoté à l'oreille les jouets qu'ils avaient commandés. Ce bon Papa Noël leur a promis que leurs vœux seraient exaucés. Ils ont été ravis aussi de l'excellent spectacle que le magicien « Dom » leur a présenté. Tours de magie, sculpture sur ballons, ils en sont repartis tout émerveillés. Bien sûr, tout ceci après un bon goûter et de bons chocolats. Bon Noël à tous.

**PENSION DES BASSES FONTAINES**  
**CHIENS & CHATS - ouverte toute l'année**

- SITUÉE EN PLEINE CAMPAGNE
- PARC BOISÉ DE 7300 M<sup>2</sup>
- EDUCATION CANINE
- AGRÉÉE PAR LE SERVICE VÉTÉRINAIRE
- BONES INDIVIDUELS CHAUFFÉS

Tel : 02.38.74.29.48 - 06.29.34.66.99  
 Fax : 02.38.74.62.78  
 ROUTE N157 - 45130 COULMIERS (ORLEANS)  
 lesbassesfontaines@orange.fr



## Familles rurales



En 2012, l'association a présenté et adopté son rapport moral et financier le 21 novembre 2012 au cours de l'assemblée générale. Le calendrier des activités proposées en 2012/2013 avait été distribué et mis en ligne en septembre. L'association est toujours à la recherche de bénévoles souhaitant s'investir dans une activité ou dans l'organisation d'événements et remercie chaleureusement les participants et participantes aux activités proposées.

Ci- dessous calendrier 2013. Les ateliers du mercredi soir commencent en général à 20h30 et la liste des fournitures à apporter est communiquée au moment de l'inscription soit environ 15 jours avant la date de l'atelier.



### FAMILLES RURALES 2013

09/01/2013	PEINTURE SUR PORCELAINE	ROZIERES
16/01/2013	CUISINE FABRICATION D'UN PITHIVIERS	COULMIERS
23/01/2013	PEINTURE SUR PORCELAINE	ROZIERES
30/01/2013	HOME DECO	COULMIERS
06/02/2013	PEINTURE SUR PORCELAINE	ROZIERES
13/02/2013	HOME DECO	COULMIERS
06/03/2013	PEINTURE SUR PORCELAINE	ROZIERES
13/03/2013	CUISINE LA PATE A CHOUX	COULMIERS
20/03/2013	PEINTURE SUR PORCELAINE	ROZIERES
10/04/2013	PEINTURE SUR PORCELAINE	ROZIERES
17/04/2013	ATELIER ENFANT PATE SABLEE	COULMIERS
15/05/2013	SHAMBALA	COULMIERS
22/05/2013	ART FLORAL	COULMIERS
29/05/2013	INFORMATION SUR HUILES ESSENTIELLES	COULMIERS
05/06/2013	PEINTURE SUR PORCELAINE	ROZIERES
12/06/2013	CUISINE ENTREES FRAICHES DE L'ÉTÉ	COULMIERS
19/06/2013	PEINTURE SUR PORCELAINE	ROZIERES
28/06/2013	SOIREE DE CLOTURE	COULMIERS

## La Marche Colmérienne



Vous pouvez les voir passer devant chez vous tous les jeudis matins. Ils sont une quinzaine de marcheurs à s'élanter, bon pied, bon œil sur les chemins Colmériens.

Quel que soit le temps (ou presque !) ils sont au rendez vous. Quand les chemins sont « gadouilleux » ça « grognasse » un peu dans les rangs mais peu importe on y va quand même, soit pour le petit parcours (5 km) soit pour le plus grand parcours (7 à 8 km), au choix de chacun suivant sa forme, son humeur ou tout simplement son emploi du temps du jour. Et à l'arrivée, on est bien content d'avoir fait la marche, même si ça colle aux pieds !

Mais vous pouvez aussi les voir passer un samedi après-midi par mois, sur un parcours un peu plus long (8 à 10 km). Il y a ceux que vous avez vu le jeudi, et d'autres, ceux qui travaillent « encore » et qui viennent s'oxygéner et se remettre en forme pour affronter la semaine à venir.

Et il y a les marcheurs du dimanche, une fois par mois également. Vous les avez peut-être déjà vus le jeudi ou le samedi, mais il y a aussi ceux qui ne peuvent venir que le dimanche, libérés des courses, du ménage etc... et prêts à faire le vide des problèmes pendant la matinée (Heureux retraités qui, eux, peuvent participer à chaque marche !). Mais le dimanche, on part en exploration hors les murs de Coulmiers. Soit la marche est organisée par le club (bords de Loire, du Loiret, forêt, Mont des élus à Mézières etc...), soit le groupe se rattache à une marche organisée à l'extérieur (Gémigny, Cléry et sa foire aux pommes etc...).

Et tous ces randonneurs sont heureux de se retrouver pour partager le verre de l'amitié, au chaud au Club House, le dimanche au retour de la marche, ou pour tirer les rois en janvier.

Le dernier dimanche de la saison, en juin, regroupe, après la marche, tous les membres du club et leur famille autour d'une « grillade partie » suivie d'une après midi de jeux.

Que vous soyez actifs ou retraités, la Marche Colmérienne sera heureuse de vous accueillir.

Qu'on se le dise !...





## Nos Jeunes Années



Le Club "Nos Jeunes Années" comptait cette année 35 adhérents et nos moments de rencontre se passent le mercredi après midi de 14 à 17 h tous les 15 jours.

Des petits groupes se forment soit pour jouer aux cartes soit au scrabble selon le choix de chacun, c'est en tout cas un moment agréable d'échange qui se termine par le partage d'un goûter.

Deux repas sont organisés dans l'année, l'un en décembre pour fêter Noël, le second en juin pour terminer la saison sans oublier la galette des rois du mois de janvier.

Notre voyage annuel nous a conduit cette année à Briare, ville que nous avons traversée en petit train et après une croisière-déjeuner sur le canal, s'est terminé par la visite du musée des émaux.

Dans les premiers mois de la saison nous organisons un concours de belote qui attire les amateurs de cartes.

Nous attendons les nouveaux arrivants qui pourraient apporter de nouvelles idées, ils seront les bienvenus parmi nous.

Une pensée toute particulière pour nos amis qui nous ont quittés récemment.

En attendant de vous retrouver prochainement, recevez nos meilleurs voeux de bonne et heureuse année 2013, à bientôt.



## La gymnastique volontaire : Sport santé

Le sport santé s'inscrit aujourd'hui dans une politique du mieux vivre avec son corps en équilibrant contraintes professionnelles et familiales. Le corps est devenu l'objet de toutes les attentions par l'alimentation mais surtout par l'activité physique.

L'année 2011 2012 s'est clôturée avec 101 adhérents (89 adultes et 12 enfants). Pour celle de 2012 2013 la participation progresse puisqu'à ce jour 136 adhérents ont été enregistrés (122 adultes et 14 enfants), ceci est dû en partie à la diversité des cours : en effet à travers ces cours on retrouve de la zumba, du renfort musculaire, des chorégraphies, du cardio du step, du body combat, de la gym douce et la découverte du corps et de l'éveil pour les enfants.

Nos cours sont toujours dispensés par des animatrices diplômées, et cette année à la rentrée deux nouvelles sont venues en remplacement :

- Marie Gabrielle DANIEL pour le départ en retraite d'Elisabeth GUERIN pour les cours seniors,
- Emilie BEILLOT en remplacement de Christelle GUTTIERREZ pour les cours enfants qui n'a gardé que les cours adultes.



### Nos Activités :

- Un rallye vélo, une course aux œufs, une marche de fin d'année, la participation au téléthon et à la fête d'ÉPIEDS.

### Rappel des horaires :

- Lundi de 18h25 à 19h25, gym dynamique, salle polyvalente animé par Christelle
- Mardi de 9h30 à 10h30 gym douce, salle polyvalente d'Épieds animé par Marie Gabrielle
- Mardi de 20h30 à 21h30, gym dynamique, salle des fêtes de Coulmiers, animé par Christelle
- Jeudi de 20h30 21h30 gym dynamique, salle des fêtes de Charsonville, animé par Christelle
- Samedi de 10h à 11h gym enfants animée par Emilie.

### Dates à retenir :

- Course aux œufs le 13 Avril 2013
- Rallye vélo le 9 Juin 2013
- Marche de fin d'année le 26 Juin 2013
- Téléthon Décembre 2013

Contacts : Evelyne CHASSINE 02.38.81.24.54 et Sylvie TREFOU au 02.38.74.23.94



## Tennis

Le court de tennis est ouvert, toute l'année, à toutes les personnes de la commune qui souhaitent pratiquer ce sport. Cependant, l'accès sera réservé au printemps pour les championnats UFOLEP avec la participation des communes de Charsonville, Epieds en Beauce et Coulmiers.

Pour tout renseignement, personne à contacter : *Stéphane LEMAITRE - Tel. 02 38 74 69 01*

## Téléthon 2012

Le public est venu en nombre soutenir la cause de l'A.F.M. Les membres du club de l'Age d'Or ont joué aux cartes et à divers jeux de société dès vendredi après-midi. Samedi matin deux circuits étaient proposés aux marcheurs. Le point d'orgue de la manifestation est le repas préparé par l'équipe intercommunale des bénévoles. Les hôtes ont été accueillis par l'harmonie d'Epieds en Beauce. Dans la bonne humeur générale s'est écoulé ce moment festif, du Fil Rouge à la Tombola, et ce de l'entrée au dessert avec la démonstration de danse Country par Little Boots.

Cette journée fédérative va permettre de verser à ce jour à l'A.F.M. la somme de 960 euros, mais notre Téléthon n'est pas terminé, l'association de Gymnastique Volontaire est encore à l'oeuvre !!!

Merci à TOUS et nous vous disons à l'année prochaine.



## Syndicat des chasseurs - GIC du dolmen de Pierres Fenats



### Les élus au bureau du GIC :

Président : Patrice GRILLON  
Vice-président : Guy PELE  
Trésorier : Henri HUBERT  
Trésorier adjoint : José BRUNET  
Secrétaire : Jocelyn HALLARD  
Secrétaire adjoint : Daniel MACHICOANE

### Les adhérents au GIC :

Baccon : 841 ha  
Association communale  
Charsonville : 1697 ha  
Association communale et 2 chasses privées  
Coulmiers : 1073 ha  
Association communale et 5 chasses privées  
Epieds-en-Beauce : 3098 ha  
Association communale et 7 chasses privées  
Rozières-en-Beauce : 369 ha - 6 chasses privées

### Groupement d'intérêt cynégétique :

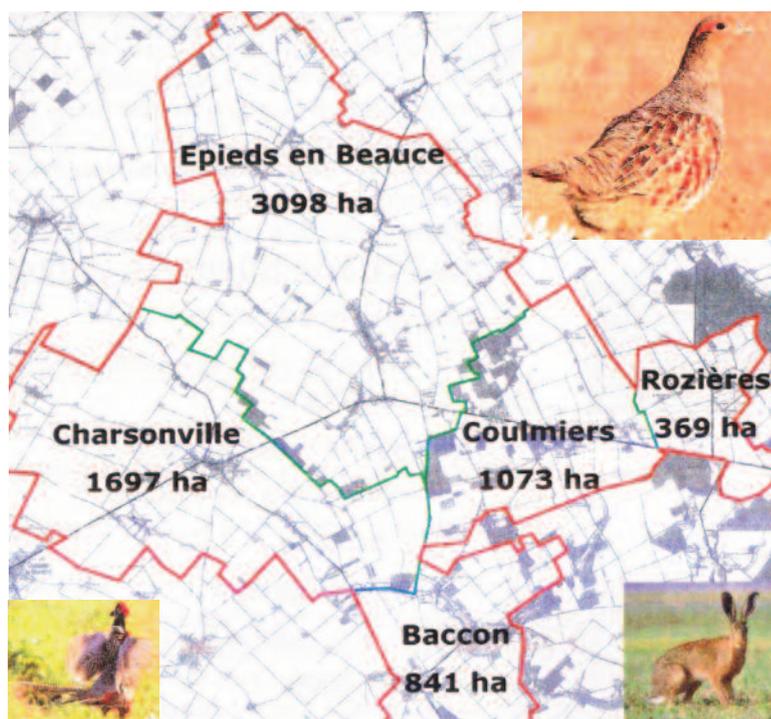
Association, régie par la loi de 1901, de chasses communales et privées pour la défense des intérêts de la faune sauvage et de ses habitants. Créé en 1999, le GIC a pour ambition de gérer en commun, le petit gibier sur un territoire de 7000 ha.

### Les objectifs :

Assurer la gestion de la perdrix grise pour le maintien de l'espèce.  
Gérer à titre volontaire d'autres espèces de petits gibiers, faisans, lièvres.  
Créer une alliance entre territoires voisins et des différents détenteurs du droits de chasse.

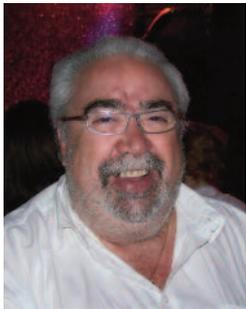
### Les actions mises en oeuvre :

Synergie entre territoires, mise en place et coordination des comptages, aménagement des territoires (plantations de haies, jachères, agrainage...), assurer la régulation des prédateurs (piégeage, déterrage).





## Joseph Barbarisi, notre ami, un homme de cœur



Déjà presque une année que « Jo », conseiller municipal et ami nous a quitté. En effet, c'est avec consternation, que les Colmériens avaient appris le décès, à l'âge de 59 ans, de Joseph Barbarisi en Janvier. Jovial, un goût prononcé pour la relation sociale, sensible, attentif aux autres, n'aimant pas l'injustice, amuseur, aimant la fête, il attirait la sympathie et l'estime générale. Egalement, homme de cœur, il était président de l'association Myopath et moi, qu'il a créée avec son épouse et complice Muria. Cette association qui a pour vocation de venir en aide aux handicapés et d'améliorer leur quotidien par l'achat de matériel médical et de confort, et d'aménagement de véhicules. Le dernier loto, qu'il avait organisé au profit de celle-ci, en 2011 avait d'ailleurs remporté un beau succès et permis d'aider une autre association « Le rire médecin ».

Il avait aussi un projet d'organiser un concert Gospel, et l'association EHEO, lors du concert de Macadam SunShine le 09 décembre 2012 en l'église de Saran lui a rendu un hommage.

A la retraite depuis un an, il avait encore plein d'idées en tête avec sa famille. Sa personnalité a laissé un vif souvenir dans notre commune et nous l'assurons, encore aujourd'hui de notre amitié et de notre affection. « Jo, tu ne peux imaginer le vide et le chagrin que tu laisses derrière toi ».

*Siège de Myopath et moi : 120, rue des chênes - 45130 Coulmiers  
Tél. 02 36 17 54 21*



**SOLTECHNIC**  
2, rue de l'Industrie  
Parc Activités des Montées  
45073 ORLEANS Cedex 2  
Tél. 02 38 76 38 78  
Fax 02 38 76 38 79  
contact@soltechnic.fr

---

**CARRELAGE - PIERRE**  
**SOL SOUPLE - MOQUETTE**

**TRADI CUISINE**



**LA CUISINE TRADITIONNELLE**

**TRAITEUR**  
Plats cuisinés · Repas de Famille  
Mariage · Association  
Cocktail  
**Martine Bureaux**  
244 rue de la planche  
45130 Baccon  
TEL 06 15 06 50 17  
02 38 80 78 45  
tradi.cuisine@gmail.com  
RCS ORLEANS 477 966 624

**PHILIPPE BAUNÉ**  
VINS - VINS FINS - ALCOOLS - BIERES  
BOISSONS GAZEUSES ET MINERALES

*livraison à domicile*



*Dépot vente*

12, Place Saint-Privat - 45130 ÉPIEDS-EN-BEAUCE - Fax 02 38 74 66 70  
**Tél. 02 38 74 20 05**

## Etat civil

### NAISSANCES

Ethan LHOMME - PREVOST .....	le 3 janvier 2012
Lély ROULET .....	le 15 janvier 2012
Lucas DELACOUTE .....	le 19 juin 2012
Loris GASNOT .....	le 4 juillet 2012
Timéo FREITAS .....	le 25 juillet 2012
Noélie DELACOUTE .....	le 4 octobre 2012
Sonia NOURY .....	le 14 octobre 2012
Ethan CUVELIER .....	le 20 novembre 2012

### DECES

Monsieur Joseph BARBARISI .....	le 28 janvier 2012
Monsieur Pierre JULLIEN .....	le 21 mars 2012
Madame Ginette HUET .....	le 23 mai 2012
Monsieur Jack GAILLARD .....	le 20 juin 2012
Madame Colette TREFOU - BOUDIER-STROIAZZO .....	le 11 août 2012
Madame Jacqueline PERRICHON épouse JULLIEN .....	le 13 novembre 2012
Monsieur Michel MANCHEC .....	le 11 décembre 2012



# Tarifs de location de la salle de fêtes au 1<sup>er</sup> Janvier 2013

Formule	Contrat	Habitants de Coulmiers	Hors Commune
1	Vin d'honneur (3h00)	60,00 €	100,00 €
2	1/2 journée (6h00)	120,00 €	220,00 €
3	Forfait 1 journée (en semaine 8h00 à 20h00)	250,00 €	470,00 €
4	Forfait Week end et jours fériés (Samedi 9h00 à lundi 9h00) sans la cuisine	280,00 €	620,00 €
Option	Cuisine	100,00 €	200,00 €
Option	Remise des clés le vendredi à 15h00	50,00 €	50,00 €

## Agenda 2013

9 février	Animation théâtrale	Coulmiers Théâtre
9 mars	Repas des anciens	Municipalité
16 & 23 mars	Représentation	Coulmiers Théâtre
6 avril	Représentation	Coulmiers Théâtre
26 avril	Journée UFOLEP	Commission Jeunesse
1 <sup>er</sup> mai	Rallye automobile	Comité des Fêtes
26 mai	Fête des Mères	Comité des Fêtes
8 et 9 juin	Fête du village	Comité des Fêtes
9 juin	Rallye vélo	Gymnastique Volontaire G.V.
16 juin	Challenge Gabin FERRON	A.S.C.E.
13 & 14 juillet	Repas républicain et feu d'artifice	Comité des fêtes
15 septembre	Randonnée pédestre	Comité des Fêtes
26 octobre	Soirée dansante	Comité des Fêtes
31 octobre	Halloween	Comité des Fêtes
16 novembre	Belote	Club Nos Jeunes Années
6 & 7 décembre	Téléthon	A.I.C.C.
14 décembre	Arbre de Noël	Comité des Fêtes

## Numéros d'Urgence

Numéro d'Urgence dans toute l'Europe	112
Pompiers (indiquer la cause de votre appel)	18
Gendarmerie	17
Gendarmerie de Meung-sur-Loire	02 38 46 91 70
SAMU	15
Hôpital La Source Orléans	02 38 51 44 44
Centre antipoison Paris	01 40 05 48 48
Urgence dentistes	02 38 81 01 09

Centre des grands brûlés	
Tours	02 47 47 81 34
Enfance maltraitée	119
Drogues info service	0 800 231 313
Sida info service	0 800 840 800
Info cancer service	0 810 820 821
Accueil sans abri	115
Violences conjugales	3919